

DÉLIBÉRATION N°2020-21_91
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du 16 mars 2021

6- Validation des points des CFVU du 23 février et du 9 mars 2021

Point 6.1 – Dossier de l'offre de formation de l'INSPE de Franche-Comté 2021
(CFVU du 23 février 2021)

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 21 Membres représentés : 8 Total : 29	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 5 Suffrages exprimés : 24 Pour : 22 Contre : 2
---	--

VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1 ;
VU la délibération n°2020-21_64 de la CFVU du 23 février 2021 relative au dossier de l'offre de formation de l'INSPE de Franche-Comté 2021.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le dossier de l'offre de formation de l'INSPE de Franche-Comté 2021 annexé.

Besançon, le 25 mars 2021.



Pour la présidente et par délégation
La directrice générale des services

Rabia DEGACHI

Annexes / pièces jointes :

Annexe 6.1 « Dossier de l'offre de formation de l'INSPE de Franche-Comté 2021 »

Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté



DELIBERATION N°2020-21_64
de la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du Mardi 23 février 2021

8. Dossier de l'offre de formation de l'INSPE de Franche-Comté 2021

La délibération étant présentée pour avis.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 40	Abstention(s) : 1
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 25
Membres présents : 20	
Membres représentés : 6	Pour : 22
Total : 26	Contre : 3

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent le dossier de l'offre de formation de l'INSPE de Franche-Comté 2021.

Besançon, le 24 février 2021

Pour la présidente et par délégation

La Directrice Générale des Services


 Rabia DEGACHI
 

Annexes / pièces jointes :

Annexe 6 : Dossier de l'offre de formation de l'INSPE Franche-Comté 2021 et ses annexes

**Présentation de l'offre de formation
de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPÉ)
à la rentrée 2021**

INSPÉ de Franche-Comté



Etablissement intégrateur

Université de Franche-Comté (UFC)

Etablissement(s) partenaire(s)

Dates des délibérations (conseil de l'institut, conseils d'administration de l'établissement intégrateur et des établissements partenaires)

Conseil d'Institut : 1er février 2021

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'UFC : 23 février 2021

Conseil d'Administration de l'UFC : 16 mars 2021

Merci de renvoyer ce dossier à :

accreditation.inspe@enseignementsup.gouv.fr

Sommaire

A. Renseignements administratifs

B. L'offre de formation à la rentrée 2021

Préambule

1. Introduction

2. Modalités d'élaboration de l'offre : une démarche collective

2.2 Pilotage du processus

2.2. La démarche de travail en équipes pluricatégorielles et les interactions avec tou.te.s les acteur.rice.s.

2.3. Partenariats avec les autres INSPÉ

3. Continuum de formation

3.1. Préprofessionnalisation : une dynamique à poursuivre

3.2. Formation continuée et continue : continuité et adossement à la recherche

4. Les Masters MEEF

4.1. Périmètre de l'offre et capacités d'accueil

4.2 Les principes qui gouvernent l'élaboration et la mise en œuvre des maquettes

4.3. L'approche par compétences au centre de la construction de la nouvelle maquette.

4.3.1 Les fondements de l'approche par compétences dans une formation universitaire et professionnalisante

4.3.2 La mise en œuvre de la démarche à l'INSPÉ de Franche-Comté

4.4. Une structuration en 3 UE respectant les trois blocs de compétences

4.5 La ventilation des heures en lien avec les objectifs du référentiel formation

4.6 Stages et alternance

4.7. Trajectoire pour atteindre les 33% d'intervention de professionnels

5. Focus sur quelques thématiques visant à construire une culture commune

6. Étapes à venir et suite du travail pour une mise en œuvre en septembre 2021

ANNEXES

- **Annexe 1 :** indicateur : équipe pédagogique pluri-catégorielle
- **Annexe 2 :** tableau du nombre de personnels formateurs affectés à l'INSPÉ et pyramides des âges
- **Annexe 3a :** tableau de ventilation du temps global de formation master MEEF 1^{er} degré
- **Annexe 3b :** tableau de ventilation du temps global de formation master MEEF 2nd degré
- **Annexe 4 :** organigramme de l'INSPÉ de Franche-Comté
- **Annexe 5 :** calendrier des principales instances et réunions
- **Annexe 6 :** synthèse de la journée du 19 octobre 2020
- **Annexe 7 :** maquette de l'architecture haute du master MEEF 1^{er} degré
- **Annexe 8 :** maquette de l'architecture haute du master MEEF 2nd degré
- **Annexe 9 :** proposition de maquette numérique pour master MEEF 2nd degré

A. Renseignements administratifs

Indiquer les coordonnées du directeur ou de la directrice de l'INSPÉ et des présidents ou présidentes du Conseil de l'institut et du Conseil d'orientation stratégique et pédagogique

- Nom du directeur de l'INSPÉ : Frédéric MUYARD

Coordonnées téléphoniques : 03 81 65 71 10

Portable : 06 67 39 65 41

Courriel : frederic.muyard@univ-fcomte.fr

- Nom de la présidente du Conseil de l'institut : Françoise BEVALOT

Coordonnées téléphoniques

Portable : 06 13 33 30 36

Courriel : francoise.bevalot@univ-fcomte.fr

- Nom du président ou de la présidente du COSP : Pierre JOUBERT

Coordonnées téléphoniques

Portable : 06 59 97 92 18

Courriel : pierre.joubert@univ-fcomte.fr

B. Offre de formation à la rentrée 2020

Préambule

Le dossier présenté ici fait état de l'avancée de la démarche de mise en place de la réforme des masters MEEF à l'INSPÉ de Franche-Comté, pour les mentions MEEF premier degré, MEEF second degré et MEEF encadrement éducatif. L'évolution de la mention MEEF Pratiques et Ingénierie de la Formation sera envisagée dans la phase d'accréditation à venir (vague C). En effet, à ce jour, les structures hautes des maquettes ne sont pas entièrement finalisées.

- Sans détailler ici, il faut rappeler (référence dossier mai 2020) :
 - Le choix d'une approche par compétences pour la construction de l'offre de formation, une approche très exigeante et ambitieuse qui impose un nouveau paradigme, percute bien des pratiques et des habitudes et nécessite temps et disponibilité. Nous avons pris le parti de garder cette orientation, conformément au cadre privilégié par l'UFC, pour la construction de son offre, malgré les conditions de travail imposées par le contexte de crise sanitaire.
 - La demande de bénéficier d'un report à fin février 2021 pour la remontée du dossier finalisé de l'offre de formation. Cette demande étant restée longtemps sans réponse, nous avons planifié les travaux pour une finalisation du dossier fin février.
- Aujourd'hui, les mêmes difficultés sont encore bien présentes. Dans un courrier adressé à la direction le 18 janvier dernier, plusieurs responsables de mention ou de parcours, expriment :
 - Des craintes fortes vis-à-vis de certains choix imposés par la réforme. La contestation redevient de plus en plus prégnante au niveau local et national. Le nombre d'heures disciplinaires, réduit de manière importante dans le second degré et pour les disciplines autres que français et mathématiques en 1^{er} degré, est notamment mis en avant en raison de la crainte que ce volume horaire soit insuffisant pour assurer une maîtrise et une aisance disciplinaire nécessaires à l'exercice du métier d'enseignant. Les contenus des concours sont également attendus avec impatience.
 - La difficulté à travailler avec les collègues et les partenaires dans des conditions sanitaires qui font obstacle au travail collectif et entraînent, depuis des mois, une surcharge conséquente de travail pour les équipes enseignantes. Ces dernières donnent la priorité à la qualité de leur enseignement à distance et à un accompagnement pédagogique au plus près des étudiant.e.s, dont l'état psychologique devient très inquiétant, voire alarmant.
 - Leur incompréhension de l'approche compétences portée par la direction.
 - Leur perception d'un "travail à marche forcée" dans un timing jugé trop contraint.

Ainsi, au vu de la complexité de la construction des nouvelles maquettes et des enjeux très importants de la réforme, il nous est demandé du temps, les enseignant.e.s chercheur.se.s et les responsables de parcours ayant à cœur de bien faire dans leurs missions. Certain.e.s enseignant.e.s revendiquent néanmoins la suspension du processus, voire refusent de mettre en place la réforme. La direction entend ces revendications, pour beaucoup relayées au niveau national, partage le

constat de la surcharge de travail et de la complexité d'organisation de temps d'échanges. L'investissement des collègues enseignants et l'engagement des responsables de formation sont à saluer et permettent de poursuivre le travail, l'équipe de direction s'engageant à renforcer l'accompagnement des équipes pédagogiques.

En outre, le report de la date de mise en place d'une nouvelle gouvernance à la tête de l'université et la mobilisation de l'équipe présidentielle, devenue restreinte, sur la gestion de la crise sanitaire ont parfois retardé la réponse apportée à des interrogations sur le cadrage universitaire.

Tout est mis en œuvre pour que l'INSPÉ de Franche-Comté et l'université de Franche-Comté, en étroite coopération avec l'académie et la région académique, soient en capacité de construire une offre de formation 2021 répondant aux exigences fixées. L'ensemble des partenaires partagent la même ambition, la qualité de leur relation créant les conditions favorables à un portage politique commun.

1. Introduction

L'INSPÉ de Franche-Comté, composante de l'université de Franche-Comté, s'appuie sur 104 personnels permanents (47 BIATTS, 28 enseignant.e.s-chercheur.se.s et 29 enseignant.e.s) et forme chaque année environ 1000 étudiant.e-s et stagiaires dans les quatre mentions de Master MEEF.

Par sa multi-implantation, l'INSPÉ contribue au maillage territorial de la région Bourgogne-Franche-Comté, plus spécifiquement de la partie franc-comtoise. Il est ainsi présent sur quatre sites : Besançon, site principal (4 mentions MEEF) ; Belfort, Vesoul et Lons-le-Saunier, trois sites délocalisés (MEEF 1^{er} degré et DU 1^{er} et 2nd degrés). Tous relèvent de l'académie de Besançon.

L'organigramme de l'INSPÉ de Franche-Comté est donné en **annexe 4**

La répartition des étudiants de l'INSPÉ par mention et site de formation est détaillée dans le tableau ci-dessous

Mention MEEF	site	2018-19	2019-20	2020-21
1 ^{er} degré	Besançon	205	193	186
	Lons-le-Saunier	72	50	66
	Vesoul	77	73	58
	Belfort	123	131	105
2 nd degré	Besançon	399	373	415
Encadrement éducatif	Besançon	35	42	42
Pratiques et Ingénierie de la Formation	Besançon	58	50	39
Autres formations				
DU	Besançon	72	97	100
Total		1041	1009	1011

L'équipe de direction de l'INSPÉ est composée de :

- Frédéric Muyard, maître de conférences en pharmacognosie, directeur ;
- Nathalie Aubel, PRAG en économie-gestion, directrice adjointe en charge des études et de la formation ;
- Christophe Tourneux, IA-IPR de mathématiques, directeur adjoint en charge de l'alternance ;
- Romain Carré, responsable des services administratifs.

Elle a la responsabilité d'inscrire la mise en place de la réforme à l'INSPÉ de Franche-Comté dans le cadre défini par cinq axes stratégiques (référence dossier mai 2020) :

- L'adoption d'une approche programme et compétences ambitieuse et transformatrice pour

l'élaboration des nouvelles maquettes de formation, prenant nécessairement en compte les référentiels et cadrages nationaux de la réforme.

- La construction des formations en équipes pluricatégorielles : enseignant.e.s et enseignant.e.s chercheur.se.s de l'INSPÉ et des composantes associées, formateurs.trices académiques, membres des corps d'inspection, IA-DASEN, DRNE, Canopé, collectif des associations partenaires de l'école et autres partenaires. Aucun champ de la formation n'est un espace cloisonné, réservé à une seule catégorie d'intervenants.
- La formation et l'acquisition des compétences sur la durée du continuum : préprofessionnalisation dans les composantes, formation initiale, formation continuée et formation continue.
- La mise en place d'une démarche d'assurance-qualité de la formation, processus structuré d'amélioration continue des programmes, en lien avec la démarche d'ensemble adoptée par l'UFC et l'accompagnement par les services d'appui.
- L'adossement de la formation aux activités
 - o de la Fédération de recherche en éducation (regroupant treize laboratoires de l'UFC), la FR-EDUC, constituée en 2013 lors de la création de l'ESPE ;
 - o du projet de Maison Universitaire de l'Éducation Bourgogne-Franche-Comté (MUE BFC), mode d'organisation nouveau et unique pour faire travailler ensemble praticiens et chercheurs dans la conception de dispositifs innovants pour améliorer l'éducation. Le développement de la recherche translationnelle dans ce domaine est un enjeu important pour notre territoire et la formation tout au long de la vie des enseignants.

Après avoir décliné les modalités d'élaboration de l'offre et abordé le continuum de formation, nous détaillerons l'approche compétences et les structures hautes des maquettes MEEF 1^{er} degré, MEEF 2nd degré (maquette générique) et MEEF encadrement éducatif. Nous traiterons en particulier du lien avec les référentiels métiers, de l'organisation des stages, ainsi que de la trajectoire prévue pour atteindre les 33% d'intervention de professionnels de terrain. Nous poursuivrons par un focus sur certaines thématiques transversales des formations, avant de terminer en déclinant les prochaines étapes du travail nécessaire pour une mise en œuvre des nouvelles formations en septembre 2021.

2. Modalités d'élaboration de l'offre : une démarche collective

2.2 Pilotage du processus

Tout au long de ce processus de construction, nous nous sommes appuyés sur :

- **Le Conseil d'Institut (CI)**, qui, conformément à ses attributions, a délibéré sur les différentes questions relatives à la mise en place de la réforme et en a validé les avancées à chaque étape.
- **Le comité de pilotage de la réforme** : cet organe a été mis en place en septembre 2020 pour pallier l'absence de **Conseil d'Orientation Scientifique et Pédagogique (COSP)** durant cette période¹.

Il est composé :

- de l'équipe de direction de l'INSPÉ,
- d'un IA-DASEN, représentant des IA-DASEN auprès du recteur,
- du doyen du collège des IA-IPR,
- du doyen du collège des IEN,
- du doyen du collège des IEN ET-EG-IO,
- de l'IEN conseiller technique ASH,
- du responsable de la mention MEEF 1er degré,
- du directeur de la FR-Educ,
- de quatre représentant-e-s des enseignant-e-s et enseignant-e-s-chercheurs-euses de l'INSPÉ,
- d'un formateur académique.

Ce comité de pilotage a été réuni à chaque étape et s'est prononcé sur les orientations à prendre sur les différents aspects de la réforme (planification et organisation de la démarche dans ses objectifs intermédiaires, élaboration des feuilles de route des groupes de travail, bilan de production des groupes, définition des blocs de compétences, ventilation des heures en lien avec les objectifs du référentiel formation, architecture-type des maquettes).

- **Le groupe de liaison premier degré**, composé :
 - de l'équipe de direction de l'INSPÉ,
 - d'un IA-DASEN, représentant des IA-DASEN missionné par le recteur,
 - des quatre IEN adjoints des quatre IA-DASEN,
 - des quatre référents formation des DSDEN,
 - du responsable de la DIFOR, responsable académique de la formation,
 - du responsable de la mention MEEF 1er degré,
 - des trois responsables des sites délocalisés de l'INSPÉ,
 - du coordonnateur académique des PEMF.

¹ Lors de la prise de fonction de la direction de l'INSPÉ en mars 2020, le COSP n'était pas opérationnel ; de nombreux membres étaient à renouveler et le siège de président vacant. Le président de l'université, dont le mandat était prolongé pour huit mois en raison de la situation sanitaire, a différé les désignations en décembre 2020, date de mise en place de la nouvelle gouvernance universitaire.

Mis en place depuis plusieurs années pour favoriser la collaboration éducation nationale-INSPE sur toutes les questions liées au premier degré, ce groupe réfléchit à toutes les questions liées à la professionnalisation des étudiants du parcours premier degré de l'INSPE. Il fait des propositions sur le cadrage des stages, en termes d'objectifs de formation, d'évaluation et d'organisation, organise le suivi des étudiant.e.s pendant leurs stages, valide les guides proposés aux étudiant.e.s et aux tuteur.rice.s pour ces stages. Il est consulté sur les questions liées au service des PEMF et définit les contenus des formations de formateurs. En outre, ce groupe réfléchit à l'articulation entre la formation initiale des étudiant.e.s du parcours MEEF premier degré et la formation continuée des professeur.e.s des écoles néo-titulaires.

- **Les réunions de responsables de mentions et de parcours.** Il s'agit de l'organe principal de coordination des formations, au-delà des réunions particulières, avec les représentant.e.s de toutes les formations de l'INSPE. Lors de ces réunions ont été présentées et discutées la méthodologie de travail employée ainsi que les différentes orientations, choisies et validées par le comité de pilotage, pour mettre en place la réforme.
- **Les réunions mensuelles de l'équipe de direction avec le recteur**, auxquelles sont associés le secrétaire général de la région académique Bourgogne-Franche-Comté et, selon les thématiques abordées, le secrétariat général et la DRH de l'académie.

Il est à noter que le directeur adjoint en charge de l'alternance, par ailleurs IA-IPR de mathématiques, fait également le lien avec les différentes instances internes à l'académie.

À cela s'ajoutent d'autres réunions plus ciblées avec les différents responsables et services académiques, les conseils de perfectionnement, les très fréquentes réunions de l'équipe de direction et le suivi au fil de l'eau par la présidente du conseil et la gouvernance de l'UFC.

L'annexe 5 retrace le calendrier des principales instances et réunions qui ont jusqu'ici jalonné le processus. Le rythme des réunions des groupes de travail alimentant les différents volets des maquettes de formation s'est sensiblement accéléré depuis les dernières semaines.

2.2. La démarche de travail en équipes pluricatégorielles et les interactions avec tou.te.s les acteurs.rice.s.

Avant même d'aborder la question des différentes catégories d'intervenant.e.s dans les formations, nous avons associé étroitement tous les partenaires dans les différentes étapes de réflexion et de construction.

- **Pour marquer le départ de cette démarche collaborative**, un événement en présentiel s'imposait ; les conditions sanitaires ne nous ont pas permis de l'organiser avant le **19 octobre 2020**. Ce rendez-vous à l'INSPE a marqué un véritable temps fort.
- 120 personnes mobilisées : enseignant-e.s de l'INSPE et des autres composantes de l'Université de Franche-Comté, formateur.rice.s académiques et professeur.e.s associé.e.s, PEMF, étudiant-e.s, IA/IPR, IEN, services académiques ou de région académique (DRNE, DRAIO, DIFOR, DRAEAAC, DRAREIC...) chargé.e.s de mission académique et autres partenaires de l'INSPE (Canopé, CAPE, AFEV, DRAC,...).

- Par la richesse des contributions présentées, cette journée a permis de conforter l'approche compétences, les grands principes qui gouvernent l'élaboration et la mise en œuvre des maquettes (détaillés en partie 4.2), et également d'alimenter le travail de structuration des maquettes et leur déclinaison en éléments constitutifs, qui seront exposés en partie **4.4**.
- Cette journée a réellement contribué à renforcer les liens entre les partenaires et les acteur.rice.s de l'INSPÉ. Sa synthèse est donnée en **annexe 6**.
- Il est regrettable que la situation sanitaire ne nous ait pas permis de tenir plus de journées de ce type en présentiel.
- Une fois adoptés les **principes de l'architecture des formations en novembre**, neuf groupes ont été organisés en fonction d'objectifs plus opérationnels, groupes chargés de la définition des attendus et de leur progressivité dans les éléments constitutifs des formations.

Leur travail se déroule à distance, en associant les différents partenaires, sur les thématiques suivantes :

- numérique,
- élèves-apprentissages,
- recherche,
- coopération,
- stage,
- communication à l'oral et à l'écrit,
- analyse de situations professionnelles,
- évaluation : théorie et pratique,
- projet éducatif artistique et culturel.
- En parallèle, les **réunions des équipes pédagogiques** (pluricatégorielles) pour chaque parcours se tiennent en autonomie.

Depuis octobre, cette démarche a été appuyée par la mise en place d'un espace de partage numérique collaboratif, afin d'alimenter en continu les réflexions des groupes de travail et de suivre en permanence l'avancée du travail.

2.3. Partenariats avec les autres INSPÉ

- Avec l'INSPÉ de Bourgogne

Comme il était déjà indiqué dans le dossier de mai, les **INSPÉ de Bourgogne** et de Franche Comté sont engagés dans la construction d'un projet inter-régional cohérent en vue d'une politique de site unifiée et fonctionnelle, qui joue la carte de la diversité et de la complémentarité des offres de formation à l'échelle de la région académique.

Ainsi, la grande qualité des échanges entretenus régulièrement avec l'INSPÉ de Bourgogne nous a permis de partager les enjeux de la réforme, les problématiques locales, et d'arriver à une structuration des maquettes très semblable. Ainsi la mobilité des étudiant.e.s à l'échelle de la grande région académique Bourgogne Franche-Comté en sera facilitée. De même, les discussions ont pu aboutir à une complémentarité de l'offre de formation, notamment sur les parcours à faible flux, qui seront ouverts soit en Bourgogne (musique, SES), soit en Franche-Comté (PLP, italien).

Par ailleurs, les échanges sur les formats d'alternance retenus en Bourgogne ont été très inspirants. Enfin, les similitudes de nos maquettes respectives attestent la volonté de construire une offre de formation par compétences concertée pour les stagiaires post-concours 2022 et de faciliter ainsi leur accueil dans la région académique.

Ce partenariat, construit de longue date et aujourd'hui renforcé, est un atout pour une structuration plus avancée.

- Au sein du **Réseau des INSPÉ**

Il convient également de souligner l'importance du **Réseau des INSPÉ**, qui, par ses réunions régulières, permet d'échanger sur les problématiques partagées, d'envisager des leviers et de proposer des solutions. Les groupes de travail qu'il organise, les enquêtes qu'il mène au sein des INSPÉ, ainsi que les échanges réguliers que le bureau du réseau entretient avec les trois directions générales (DGESIP, DGESCO et DGRH) et la CPU sont très précieux en cette période de réforme.

3. Continuum de formation

3.1. Préprofessionnalisation : une dynamique à poursuivre

Dans la logique du continuum de formation, différents dispositifs de préprofessionnalisation vers les métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation sont proposés aux étudiant.e.s de l'UFC.

- **Les dispositifs de préprofessionnalisation au sein des licences de l'UFC**

Différents parcours de licence identifiés préparant aux métiers de l'enseignement (1^{er} et 2nd degrés) existent au sein de l'université. Les formats sont variables et intègrent pour la plupart un stage de découverte et une association avec l'INSPÉ.

Les UFR concernées sont

- **L'UPFR des Sport**, avec la licence STAPS parcours Éducation et Motricité.
- **L' UFR des Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société (SLHS)**, avec la licence Psychologie.

D'autres licences de cette UFR, dont les débouchés sont assez naturellement les métiers de l'enseignement et de l'éducation, intègrent dans leurs maquettes de formation des éléments de préprofessionnalisation (préparation aux concours), sans identifier clairement de parcours dédié (licences Géographie et Aménagement, Histoire, Lettres, LLCER).

- **L'UFR des Sciences et Techniques**, avec les licences Physique-Chimie, Mathématiques et Sciences de la Vie.

Une concertation est prévue en février 2021 entre l'INSPÉ et les différentes composantes de l'UFC afin de construire une réelle continuité de la formation, en relation avec les différents acteurs des dispositifs existants, mais aussi de déployer de façon plus large cette préprofessionnalisation dans les parcours de licence où sa présence serait pertinente.

- **Le Dispositif « AED préprofessionnalisation » :**

Conformément à la circulaire n° 2019-156 du 6-11-2019, ce dispositif a été mis en place dans l'académie de Besançon depuis la rentrée 2019. Ainsi, les premiers contrats ont été signés avec des étudiant.e.s de L2 de trois disciplines : mathématiques (11 contrats), lettres (7) et anglais (9).

En 2020-21, le dispositif s'est poursuivi en L3 pour les étudiant.e.s entré.e.s dans le dispositif en 2019, et de nouveaux contrats ont été mis en place en L2 pour cinq disciplines : mathématiques (11), lettres (2), anglais (10), espagnol (4) et physique-chimie (3)

Pour l'année 2021-22, ce dispositif sera en outre déployé dans le premier degré et les premiers contrats 2019 arriveront dans les masters MEEF.

- **Le Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE) :**

Implanté à Belfort et adossé à la licence « administration économique et sociale » de l'UFR STGI, un parcours préparatoire au professorat des écoles a été labellisé et se construit pour la rentrée universitaire 2021. La responsabilité et la coordination pédagogique de ce parcours sera assurée par un enseignant de l'INSPÉ du site de Belfort.

Les unités d'enseignement de la licence d'adossment sont construites de façon qu'une contextualisation soit possible en lien avec le domaine de l'éducation. En relation avec des stages d'observation dans des écoles, une sensibilisation à la didactique des disciplines, en particulier en français et en mathématiques, sera assurée par les enseignant.e.s de l'INSPÉ, ainsi qu'une initiation aux mécanismes d'apprentissage chez l'enfant. La partie lycée de ce parcours permettra de préparer les étudiant.e.s à la polyvalence du métier de professeur des écoles.

Le choix du site de Belfort, pour implanter ce dispositif innovant, a été guidé par les enjeux spécifiques à ce territoire de la Bourgogne-Franche-Comté et la politique de l'UFC en matière d'implantation.

3.2. Formation continuée et continue : continuité et adossement à la recherche

- Dans la continuité de la préprofessionnalisation, les maquettes des trois premières mentions du master MEEF (1^{er} et 2nd degrés et encadrement éducatif) sont conçues dans la logique du continuum qui se prolonge sur les premières années d'enseignement des lauréat.e.s des concours (sur l'année de stage, en tant que fonctionnaire stagiaire, puis, après titularisation, en tant que néo-titulaires). La formation continuée a vocation à être construite et mise en œuvre en relation avec l'INSPÉ, de façon à garantir une réelle continuité et à appuyer les actions proposées sur les résultats de la recherche en éducation et dans les différents domaines disciplinaires.
- Les actions de formation continue qui sont proposées par les enseignant.e.s de l'INSPÉ s'inscriront dans la même logique, à plus long terme, pour chacun des personnels initialement formés à l'INSPÉ.

Pour traduire effectivement ces objectifs dans le cadre du plan académique de formation, la concertation est engagée avec le service académique de la formation (DIFOR). Toujours dans cette logique, il serait utile de disposer des textes régissant les conditions d'accompagnement post-master des différentes catégories de stagiaires lauréats des concours 2022.

4. Les Masters MEEF

4.1. Périmètre de l'offre et capacités d'accueil

Le conseil d'institut du 19 janvier 2020, sur proposition de l'administration provisoire de l'INSPÉ en concertation avec le Rectorat, a décidé d'une légère diminution de la capacité d'accueil en MEEF 1^{er} degré (- 20 places) et le maintien de celles des parcours MEEF 2nd degré et MEEF encadrement éducatif. Cette décision, validée par le conseil d'administration de l'UFC du 21 janvier 2020, prenait en compte les informations transmises par les trois directions générales et la projection du nombre de berceaux d'alternants potentiels à la rentrée 2021.

Pour la rentrée 2021, la décision a été prise de maintenir ces capacités d'accueil à l'identique, à l'exception d'une légère augmentation (+5) dans le parcours MEEF 2nd degré Histoire Géographie, à défaut d'avoir des informations complémentaires sur le calibrage du nombre d'alternants.

Les capacités d'accueil 2021 décidées à l'unanimité par le conseil d'institut du 25 novembre 2020 ont été validées par le conseil d'administration de l'UFC, le 15 décembre 2020 :

- 240 en MEEF 1^{er} degré :
 - 100 à Besançon,
 - 60 à Belfort,
 - 40 à Vesoul,
 - 40 à Lons-le-Saunier.
- 375 en MEEF 2nd degré :
 - 20 dans le parcours Économie Gestion,
 - 40 en Mathématiques,
 - 20 en Physique Chimie,
 - 30 en Sciences de la Vie et de la Terre,
 - 40 en Anglais,
 - 20 en Espagnol,
 - 20 en Allemand,
 - 20 en Italien,
 - 30 en Lettres,
 - 35 en Histoire Géographie,
 - 60 en Éducation physique et sportive,
 - 20 en Professeur documentaliste,
 - 20 en PLP Lettres Histoire,
- 30 en MEEF Encadrement éducatif parcours Conseiller principal d'éducation

Un point de vigilance particulier doit être ici signalé. Si ces capacités devaient permettre d'assurer un contrat d'alternant à tous les étudiant.e.s qui le souhaitent, les récentes informations transmises par le rectorat sont préoccupantes. En effet, les possibilités d'offrir ces contrats 1/3 temps par l'académie sont très inférieures à celles souhaitées dans le second degré.

4.2 Les principes qui gouvernent l'élaboration et la mise en œuvre des maquettes

La journée du 19 octobre, mentionnée précédemment (partie 2.2), a permis de dégager les principes généraux à partir desquels le plan de formation a été pensé :

- **Une culture commune et une articulation avec des aspects spécifiques à chaque discipline**

Les métiers de l'enseignement relèvent d'une culture commune que la formation propose d'acquérir.

Plutôt que d'instaurer une formation transversale unique, nous avons cherché à identifier ce qui relevait d'un socle commun des thématiques d'éducation, pour toutes les mentions et les parcours. Sur ces thématiques, une progressivité d'attendus communs sera définie pour les quatre semestres du master, pour tous les parcours ; elle donnera lieu à des formations organisées en inter-degrés, en interdisciplinarité, ou par mention ou parcours. Il convient par ailleurs de réfléchir à un prolongement de la thématique spécifique pour chaque mention et parcours.

Le contenu des formations transversales organisées au niveau interdisciplinaire et inter-degrés prendra en effet plus de sens pour les étudiant.e.s s'il se prolonge par une déclinaison propre à la discipline, si le contenu est adapté à la spécificité de chaque mention ou parcours. La construction de certaines formations impliquant des partenaires extérieurs a permis de proposer des contenus adaptés et évolutifs (PEAC, école inclusive, langue de scolarisation, etc.) ; il paraît opportun de poursuivre cette construction dans la durée.

- **Une formation mobilisant les connaissances validées par la recherche et le développement d'une posture réflexive**

Dans l'exercice de son métier, un.e enseignant.e peut mobiliser des connaissances validées par la recherche pour développer des pratiques d'enseignement favorisant l'apprentissage de ses élèves, répondre à un problème, une difficulté et/ou une problématique professionnelle, se développer professionnellement et mener une expérimentation.

La formation dans le cadre du master MEEF vise à doter les étudiant.e.s et futur.e.s enseignant.e.s et éducateur.rice.s des compétences du référentiel permettant de mobiliser la recherche dans le cadre de ces situations professionnelles et à développer une posture de praticien.ne.s réflexif.ve.s s'appuyant sur les connaissances scientifiques validées par la recherche, dans la mesure où le développement professionnel et la construction identitaire passent par une habitude de « mise à distance » de la réalité professionnelle, une capacité à réinvestir les résultats de sa réflexion appuyée sur la recherche dans l'action, une capacité à dépasser des réactions personnelles et spontanées et une systématisation de l'analyse des positionnements des autres acteurs (élèves, familles, collègues, administration, institution). Cette formation s'appuie sur des enseignements communs et spécifiques ainsi que sur la réalisation d'un mémoire de recherche.

L'INSPÉ de Franche-Comté peut s'appuyer dans ce domaine sur les activités de la FR-EDUC et sur le projet MUE-BFC.

- **Un décloisonnement plus fort des enseignements**

La formation des enseignant.e.s et des éducateur.rice.s réclame une articulation forte entre les enseignements. Nous voulions sortir de l'effet cloisonnant de la distinction entre les UE instituées dans la précédente version de la maquette : Formation transversale/ Recherche Stage et numérique/ Disciplinaire et didactique.

La journée du 19 octobre a mis en exergue la nécessité de renforcer l'articulation entre théorie et pratique. Elle a fait ressortir le besoin d'une intégration dans l'ensemble de la maquette de la pratique vécue en stage. Celle-ci sera analysée, reliée aux connaissances validées par la recherche et aux aspects théoriques de la formation dans des moments dédiés aux observations et analyses de situations et de pratiques professionnelles.

L'intégration pourra se faire également par l'instauration de modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) organisées pour évaluer des UE, des EC différents, en différenciant dans l'épreuve les éléments propres à chaque EC : par exemple, un entretien, un dossier, une étude de situation permettra d'évaluer des compétences en relation avec deux EC différents. Cela nécessitera une harmonisation des M3C, un cadrage précis, et une collaboration des évaluateur.rice.s de différents domaines.

- **Une acquisition progressive des compétences du métier : la structuration du continuum**

L'acquisition des compétences du référentiel du métier d'enseignant se fera progressivement sur le continuum décrit précédemment. L'approche par compétences, détaillée dans le point suivant, sera le levier de ces acquisitions. Les groupes de travail thématiques donnent l'occasion de repérer les éléments indispensables à une préprofessionnalisation en L2-L3, de jalonner la formation en master par des attendus pour chaque semestre, et de décliner les grandes orientations de la formation des stagiaires post-master, de la formation continuée et continue.

- **Une formation dispensée par des équipes pluricatégorielles et pluridisciplinaires**

L'approche par compétences favorise le travail en équipe pédagogique et la collaboration entre les enseignant.e.s dans une logique pluricatégorielle et transdisciplinaire pour construire des apprentissages en commun.

4.3. L'approche par compétences au centre de la construction de la nouvelle maquette.

4.3.1 Les fondements de l'approche par compétences dans une formation universitaire et professionnalisante

Le choix de la mise en place d'une approche par compétences dans la formation initiale des enseignant.e.s se justifie par un ensemble d'éléments concordants :

- Une prescription ministérielle définit l'acquisition de compétences professionnelles comme l'objectif de la formation initiale des enseignant.e.s : le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1-7- 2013- BO n°30

du 25 juillet 2013) s'impose comme le cadre de référence. L'approfondissement des compétences se poursuit dans un continuum de formation, pendant l'année de stage, puis tout au long de la carrière de l'enseignant.e, par les apports de la formation continue et l'expérience professionnelle.

- Une volonté de la direction de l'INSPÉ affichée comme l'un des axes pertinents pour la mise en place de la réforme dans le dossier d'offre de formation du mois de mai 2020.
- Des sources inspirantes trouvées dans les travaux d'autres INSPÉ, des ressources et fiches pratiques produites par le Service Universitaire de la Pédagogie pour la Formation et la Certification de l'UFC (SUP- FC) et par d'autres universités, ainsi que des publications et ouvrages, comme ceux de Poumay² ou Tardif³. Le *Guide pratique sur l'approche par compétences* (Paba, 2017)⁴ propose un ensemble de fiches d'aide à la construction des maquettes du MEEF. L'ensemble de ces documents nous a permis une première appropriation de la démarche par compétences.

L'exigence confirmée par les réflexions de la journée du 19 octobre de mieux relier la théorie à la pratique valide l'idée que les compétences se construisent en associant pleinement périodes de stage et formation théorique. Inclure la complexité de la réalité du terrain dans la formation, comme objet d'étude (recherche), comme objet et support aux réflexions (illustrations) et comme objet d'analyse (études de cas et analyses de situations), permet la mobilisation de ressources nécessaires à l'acquisition des compétences. La réflexion théorique nourrit la compréhension de ce qui se passe en stage.

4.3.2 La mise en œuvre de la démarche à l'INSPÉ de Franche-Comté

L'INSPÉ de Franche-Comté s'est engagée dans cette démarche avec un constant souci de pragmatisme. Plus que sur un changement total et brutal de paradigme, sa mise en œuvre repose sur un processus progressif : une présentation synthétique de la démarche par compétences à l'ensemble des acteur.rice.s, une méthode de construction des maquettes décidée en interne et commune à toutes les mentions.

- **Une présentation synthétique de l'approche par compétences aux acteurs**

L'approche par compétences a été présentée lors des premières réunions plénières et du groupe pilote : cette présentation synthétique s'est appuyée sur l'analyse de la compétence développée par Tardif³ : "**Un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations**".

² Poumay, M., Tardif, J., et Georges, F. (2017), *Organiser la formation à partir des compétences*, Bruxelles : De Boeck supérieur.

³ Tardif, J. (2006), *L'évaluation des compétences : documenter le parcours de développement*, Montréal, Canada : Chenelière Éducation.

⁴ Paba, J.-F. (2017), *Guide pratique 2017-2018 sur l'approche par compétences*, Marseille : École supérieure du professorat et de l'éducation de l'académie d'Aix-Marseille.

La présentation a mis l'accent sur les principaux aspects d'une approche par compétences : l'entrée par des situations professionnelles typiques, car une compétence se définit dans un contexte situé. Une situation emblématique de la profession sollicite plusieurs compétences qu'il est important d'identifier. Une compétence complexe, comme le sont celles définies par le référentiel du métier d'enseignant, se décompose en plusieurs composantes ou sous-compétences.

- **Une méthode de construction de maquette identique pour tous les parcours**

Avec les ressources qui sont celles de l'INSPÉ de Franche-Comté, en appui sur les ressources citées plus haut, la manière de s'emparer de cette démarche qui nous a semblé la plus accessible a été de mettre la focale sur les points suivants :

- **L'identification des compétences travaillées au sein d'un élément constitutif (EC) :** à chaque EC, seront associées des compétences du métier d'enseignant à construire.
- **La progressivité des attendus déclinés sur les quatre semestres du master** et, dans la mesure du possible, sur le continuum T0-T1-T2. Désignés comme « acquis d'apprentissage » ou « learning out », les attendus de la formation correspondent à « ce qu'un étudiant sait, comprend et est capable de faire à l'issue de ce programme » (Paba, 2017). Pour chaque EC, les groupes de travail définissent des attendus qui évoluent avec la professionnalisation croissante au cours du master.

L'observation et l'analyse de situations professionnelles : cette exigence a été ajoutée dans la quasi-totalité des UE. Elle exprime le fait que, pour construire la compétence, il importera de conduire sur des situations professionnelles un travail réflexif relevant de la compréhension, de la distanciation, de la déconstruction et reconstruction des représentations du métier d'enseignant. La compétence s'acquiert et s'évalue dans un contexte situé ; les situations ou les pratiques seront issues d'observations, du vécu des étudiants en stage, ou tirées du monde scolaire. Une compétence nécessite la mobilisation de connaissances, de capacités et d'attitudes et de diverses ressources externes dans le but de faire face à la complexité des situations professionnelles. La formation doit permettre d'identifier et de solliciter avec efficacité les ressources internes et externes. La mise en stage des étudiant.e.s de master (pédagogie par alternance) n'apporte de bénéfices réels aux stagiaires que si l'expérience est analysée sous plusieurs angles: pédagogique, scientifique, professionnel, institutionnel, culturel, personnel, etc. Le corollaire de cette proposition est la disparition de l'UE Stage, le stage étant convoqué dans plusieurs moments de la formation.

- **Une évaluation par compétences :** le référentiel de formation précise que la formation doit permettre de maîtriser les compétences à un niveau 2 (maîtrise de la compétence en autonomie, anticipation et choix professionnels appropriés). L'objectif est d'arriver à ce qu'en fin de formation, chaque compétence soit évaluée séparément ou en blocs, à partir d'épreuves diverses dans leur forme : il s'agit d'évaluer les niveaux de maîtrise de compétences.

4.4. Une structuration en 3 UE respectant les trois blocs de compétences

Le référentiel de formation « Former aux métiers du professorat et de l'éducation au 21^e siècle » (juillet 2019), décliné pour les trois mentions, a servi de base à la réflexion sur l'architecture de la maquette de chacune des mentions.

La structure de la maquette de chaque mention reprend, dans ses intitulés, les trois champs du référentiel, ce qui donne lieu aux intitulés d'UE suivants :

- **Pour les mentions MEEF 1^{er} degré et MEEF 2nd degré**

UE1 : Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

UE2 : Le professeur, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages

UE3 : Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

- **Pour la mention MEEF encadrement éducatif**

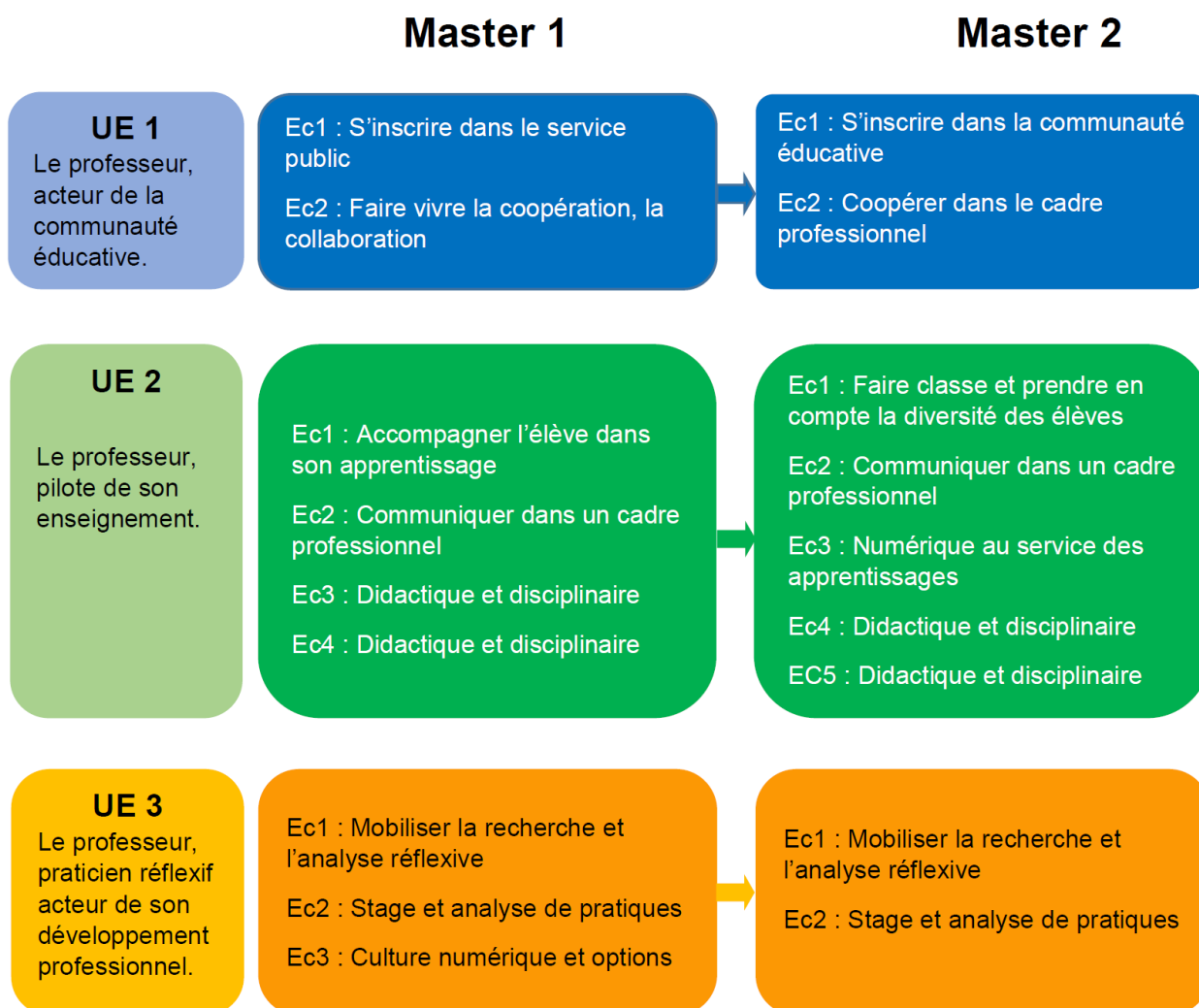
UE1 : Le conseiller principal d'éducation, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

UE2 : Le conseiller principal d'éducation, animateur de la politique éducative de l'établissement et accompagnateur du parcours de formation des élèves

UE3 : Le conseiller principal d'éducation, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

La progressivité souhaitée dans l'acquisition des compétences d'un semestre à l'autre du master nous conduit au prolongement des UE – EC d'une année de master à l'autre, en accentuant en M2 la professionnalisation de la formation.

L'architecture haute de la maquette pour les Masters MEEF 1^{er} et 2nd degrés prend donc la forme décrite par la figure ci-dessous :



Pour ces mentions MEEF 1^{er} et 2nd degré, la déclinaison en éléments constitutifs (EC) de chaque UE est appuyée sur un ensemble de réflexions tenant compte du bilan du plan de formation précédent et de l'identification de besoins de formation nouveaux, parmi lesquels l'intégration de l'approche compétences.

- L'UE1 se divise en deux EC, afin de travailler les compétences CC1, CC2, CC10, CC11, CC12, CC13. Le premier EC vise à porter à la connaissance de l'étudiant.e les attentes institutionnelles liées à la fonction d'enseignant.e et à en faire comprendre l'importance. Le second institue la collaboration comme un point fondamental de la formation du futur enseignant.
- L'UE2-EC1 propose de relier la connaissance de l'élève, la compréhension de la diversité des élèves à la manière dont l'enseignant.e peut y faire face : école inclusive, approches pédagogiques, pédagogie différenciée.
- L'UE2-EC1 propose de travailler la communication, la maîtrise de la langue française, à l'oral comme à l'écrit. L'aisance à communiquer reste une dimension majeure du métier. En

M2, la prise de parole à l'oral sera parfaitement pertinente pour le stage en responsabilité et pour la préparation des épreuves orales des concours. L'apprentissage des langues trouve sa place dans cet EC. Les objectifs de la communication en langues vivantes peuvent être reliés à la lecture d'un article scientifique ou à l'intégration des langues dans une création de séquences d'enseignement, selon la discipline.

- L'UE2-EC3 (et EC4 selon le choix des parcours) concernera (ront) les enseignements dans la discipline et la didactique associée ; ils seront déclinés dans un ou deux EC selon le choix opéré par les équipes pédagogiques. Ils comprendront la préparation de certaines épreuves des concours de l'Éducation nationale, les écrits portant sur les aspects purement disciplinaires et sur des épreuves didactiques. De manière spécifique, en master MEEF 1^{er} degré, un EC sera consacré aux spécificités de l'école maternelle et un second à la maîtrise des disciplines et à la didactique.
- L'UE3-EC1 correspond à la recherche, dans ses aspects méthodologiques, dans l'étude de ses résultats et dans l'accompagnement à la rédaction du mémoire de recherche.
- L'UE3-EC3 offre des options qui permettent aux étudiant.e.s d'approfondir un aspect de la formation ou de porter un projet avec une association et de valoriser cette expérience.
- Le numérique occupe une place particulière dans la maquette. Associé à l'UE3 dans le M1, la formation au et par le numérique correspond à des compétences définies par le référentiel européen. En M2, les compétences numériques seront à visée pédagogique et didactique, pour appuyer la construction de séquences d'enseignement.
- La question de la place du stage dans la maquette a été largement discutée : la mention au stage a été ajoutée dans l'UE3, sans pour autant faire apparaître une UE ou un EC "stage". Le contenu de cet EC correspond donc au stage et à l'analyse des pratiques qui y est associée. Dans une formation professionnalisante, l'importance du stage sera reconnue par l'octroi de 20 ECTS.

Conformément à l'arrêté du 24 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 27 août 2013 fixant le cadre national des formations dispensées au sein des masters « métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation », le stage sera évalué, notamment à partir d'une analyse écrite ou orale, et donnera lieu à l'avis des tuteur.rice.s de la structure d'accueil et de l'INSPÉ.

4.5 La ventilation des heures en lien avec les objectifs du référentiel formation

Le référentiel de formation impose une répartition des heures en fonction des contenus de formation.

- **Mention MEEF Premier degré**

La répartition des heures de formation diffère pour le MEEF mention Premier degré. Pour pouvoir respecter les enseignements en français et en mathématiques et néanmoins conserver une approche polyvalente du métier d'enseignant, le nombre d'heures consacrées à la formation en premier degré a été augmentée à 850 heures pour l'ensemble du master.

La proposition faite dans la maquette MEEF Premier degré présentée respecte la répartition exigée par le référentiel de formation.

La maquette de l'architecture haute du master MEEF Premier degré est présentée en **annexe 7**, où est précisée la ventilation des heures en lien avec les objectifs du référentiel.

- **Mention MEEF Second degré**

La maquette générique est présentée avec un volume global de 800 heures étudiant.

Les 45% du temps fixés par le référentiel pour « la construction du cadre de référence et l'enseignement des savoirs de sa discipline ou spécialité » imposent une réduction importante du nombre des heures consacrées aux savoirs et didactiques disciplinaires par rapport à la maquette précédente. Cette difficulté apparaît plus grande encore dans le cas de parcours bivalents d'un point de vue disciplinaire.

Ainsi, à la demande unanime des responsables de parcours, il a été décidé d'utiliser la majeure partie des 10% du référentiel réservés « au contexte propre, notamment territorial et aux innovations pédagogiques de chaque INSPÉ » pour renforcer le temps consacré au bloc disciplinaire.

Par ailleurs, le volume global de formation pour les parcours bivalents fera l'objet d'un des points d'attention que le conseil d'institut abordera avec l'équipe présidentielle de l'UFC.

La proposition faite dans la maquette générique MEEF Second degré respecte la répartition exigée par le référentiel de formation. Cette ventilation sera également respectée dans sa déclinaison à tous les parcours.

La maquette générique de l'architecture haute du master MEEF Second degré est présentée en **annexe 8**, où est précisée la ventilation des heures en lien avec les objectifs du référentiel.

- **Mention MEEF Encadrement éducatif**

La structuration de la maquette Encadrement éducatif, au même niveau que celle des deux précédentes mentions, est encore en cours d'élaboration et ne peut être présentée à ce stade. L'équipe pédagogique y travaille ardemment dans un souci d'approche globale de la formation et identique aux autres mentions. Il faut préciser que beaucoup d'enseignant.e.s et enseignant.e.s chercheur.se.s intervenant dans le parcours CPE sont également lourdement impliqué.e.s dans les groupes de travail transversaux.

Une réunion prévue très prochainement entre l'équipe de direction et l'équipe pédagogique est nécessaire pour la poursuite des travaux. La ventilation des heures requise par le référentiel sera bien effective.

4.6 Stages et alternance

Pour favoriser une professionnalisation la plus aboutie possible dans tous les champs des métiers de l'enseignement et de l'éducation, le souhait de l'INSPÉ est que tou.te.s les étudiant.e.s qui souhaitent faire un stage en responsabilité pendant leur master puissent, conformément à l'article 15 de l'arrêté MEEF, le faire dans un établissement de l'Éducation nationale et en alternance.

Les objectifs des stages sont construits dans le cadre du continuum de formation.

Les modalités d'organisation de ces stages et en particulier de l'alternance en M2 ont fait l'objet de nombreuses discussions avec l'académie et ont conduit à retenir les formats présentés dans le tableau suivant pour les différentes mentions.

Mention MEEF	Master 1	Master 2
1^{er} degré	Stage d'observation et de pratique accompagnée : 6 semaines Le stage se décompose en trois périodes de deux semaines sur chacune desquelles un temps d'observation est suivi d'un temps de pratique accompagnée. Ce stage est organisé en étroite relation avec les DSDEN afin de permettre une rencontre de l'étudiant avec chacun des cycles d'enseignement. Une des périodes de deux semaines pourra également être consacrée à la découverte d'un système éducatif à l'international.	Pour les étudiant.e.s bénéficiant d'un stage en alternance en responsabilité dans l'éducation nationale : Le stage d'une durée équivalente à 12 semaines a lieu sur l'année de M2 et se décompose ainsi : • Stage filé en responsabilité, d'un jour par semaine sur l'année scolaire, • Stage massé en responsabilité de deux périodes de six jours. - première période entre les vacances d'automne et les vacances de fin d'année, - seconde période entre les vacances de fin d'année et les vacances d'hiver. Les stages filés et massés sont construits pour permettre une période de responsabilité sur chacun des cycles d'enseignement. Pour les étudiant.e.s qui, soit ne souhaitent pas, soit ne pourront pas bénéficier d'un stage en alternance en responsabilité dans l'Éducation nationale : • Stage de pratique accompagnée • Stage alternatif dans d'autres structures

Mention MEEF	Master 1	Master 2
2nd degré et Encadrement éducatif	Stage d'observation et de pratique accompagnée : 6 semaines Sur les six semaines, une au moins permet de découvrir un type d'établissement différent (lycée GT, lycée professionnel, collège) Une période pourra également être consacrée à la découverte d'un système éducatif à l'international.	Pour les étudiant.e.s bénéficiant d'un stage en alternance en responsabilité dans l'Éducation nationale : Le stage d'une durée équivalente à 12 semaines a lieu de façon filée sur l'année de M2 (contrats à tiers-temps). Pour les étudiant.e.s qui, soit ne souhaitent pas, soit ne pourront pas bénéficier d'un stage en alternance en responsabilité dans l'Éducation nationale : • Stage de pratique accompagnée • Stage alternatif dans d'autres structures

- Les stages de pratique accompagnée qui seront proposés aux étudiant.e.s de Master non alternant.e.s devront avoir lieu sur les mêmes créneaux calendaires que le stage en responsabilité Éducation nationale, afin que la formation à l'INSPÉ puisse avoir lieu de façon commune pour ces deux publics d'étudiants. En outre, les stages filés de M2 des premier et second degrés sont programmés dans la semaine en sorte que les étudiant.e.s des deux degrés soient présents simultanément à l'INSPÉ pour les temps de formation de culture commune.
- Un des objectifs du stage d'observation et de pratique accompagnée de master 1 est de permettre aux étudiant.e.s d'identifier une problématique qui pourra être l'objet du projet mené dans le cadre de l'élément constitutif « Faire vivre la coopération, la collaboration ».
- Le suivi des stages de M2 réalisés dans l'Éducation nationale s'effectue via des visites conjointes assurées par un référent rectorat et un référent universitaire.
- Depuis de nombreuses années l'INSPÉ de Franche-Comté a développé un réseau de partenariat à l'international. Ainsi, ce sont environ 40 étudiant.e.s qui partent chaque année dans une dizaine de pays. L'INSPÉ reste très attaché à conserver cette possibilité de découverte d'un système éducatif à l'étranger dans sa nouvelle offre.
- Il importe de signaler que les liens avec la Suisse sont particuliers et se formalisent aujourd'hui dans le cadre de la Communauté du Savoir, réseau d'établissements d'enseignement supérieur franco-suisse, dont la Haute École Pédagogique BEJUNE, tout comme l'UFC, est membre fondateur.
- Il a par ailleurs toujours été envisagé de permettre aux étudiant.e.s de M2 de faire des stages dans des structures autres que celles de l'Éducation nationale, comme, par exemple,

l'enseignement agricole public, les centres d'apprentissage et les réseaux d'éducation populaire, dans la mesure où les objectifs de ces stages sont en accord avec les compétences développées dans la formation.

4.7. Trajectoire pour atteindre les 33% d'intervention de professionnels

- **Pour le 1^{er} degré :**

Les discussions sont encore en cours avec l'académie et les quatre DSDEN. Ces dernières réaffirment leur volonté d'atteindre au plus vite ces 33% sur les quatre sites sur une trajectoire à court terme, deux ans idéalement. Il est même permis d'espérer les atteindre dès 2021 sur au moins un site de formation, afin de bénéficier d'une nouvelle organisation stabilisée dès la première année de mise en place de la réforme.

Les freins évoqués dans le dossier de mai restent néanmoins encore aujourd'hui présents :

- Les compétences spécifiques des PEMF sont relativement rares et expliquent les disparités entre départements.
- Les co-interventions doivent être limitées à des contextes particuliers et pertinents, au risque d'une inflation du coût de la formation.
- Les PEMF ne se sentent pas toujours légitimes pour intervenir sur certains champs de la formation.

Cependant, plusieurs leviers sont actuellement à l'étude ou sur le point d'être actionnés :

- La mise à disposition de postes de PEMF supplémentaires : le vivier reste toutefois restreint et la question se pose d'une augmentation des moyens mis à disposition de l'INSPÉ par l'académie.
- Mieux faire coïncider les jours de décharge des PEMF avec les périodes d'enseignement à l'INSPÉ.
- Rechercher un meilleur équilibre global dans les temps de décharge des PEMF, entre les temps de tutorat et de suivi des étudiant.e.s en stage et les temps d'intervention à l'INSPÉ.
- La réalisation d'une cartographie des compétences parmi les PEMF et, plus largement, les enseignant.e.s du premier degré de l'académie susceptibles d'intervenir en master MEEF.
- Le recrutement d'un.e ou deux professeur.e.s des écoles en temps partagés université/académie en 2022. Cette option sera étudiée en articulation et cohérence avec la procédure de campagne d'emploi de l'université, qui va débiter au printemps et être actée avant l'été 2021.

- **Pour le 2nd degré :**

Dans la mesure où le détail des maquettes et des enseignements n'est pas finalisé, il est prématuré à ce jour de donner des taux précis d'intervention de professionnels en charge de classe. Ces pourcentages sont actuellement supérieurs à 33% pour huit de nos treize parcours, trois autres affichent des taux voisins de 30% et seuls deux (mathématiques et histoire-géographie) sont compris entre 22 et 25%.

L'augmentation des pourcentages dans ces derniers parcours dépendra des capacités de l'académie à mettre à disposition de nouveaux.elles formateur.rice.s académiques ou des temps de décharge pour des professeur.e.s associé.e.s.

- **Pour la mention encadrement éducatif :**

Comme évoqué dans le dossier de mai, le vivier de formateur.rice.s de terrain est souvent insuffisant, voire faible en encadrement éducatif.

D'une manière générale, d'ici quelques semaines, les maquettes finalisées des trois mentions et des différents parcours permettront d'identifier avec plus de précisions les besoins en formateurs de terrain supplémentaires.

Par ailleurs, à l'occasion des réunions programmées en mars prochain, la convention liant l'INSPÉ/UFC et le rectorat sera revue. Cela permettra de rediscuter du volume et des conditions de mise à disposition des ETP par l'académie pour les trois mentions (dix actuellement).

5. Focus sur quelques thématiques visant à construire une culture commune

Cette partie n'a pas vocation à être exhaustive ; elle vise à mettre en lumière certains aspects de nos formations et de nos spécificités locales et à distinguer quelques éléments saillants issus des productions des groupes de travail en cours.

- **La recherche**

La question de la recherche est évidemment abordée sous l'aspect de la progression des attendus permettant la réalisation du mémoire, mais également sous l'angle de « quand et comment les professionnel.le.s actuel.le.s et futur.e.s mobilisent la recherche dans leur métier et leur pratique quotidienne ». Cette démarche permet d'envisager dans sa globalité la formation à et par la recherche à l'INSPÉ.

Il est important de rappeler ici la valeur ajoutée pour l'INSPÉ de la Fédération de recherche en éducation (**FR-EDUC**), regroupant treize laboratoires de l'UFC, et qui couvre, de ce fait, un très large spectre de recherches et d'études dans le champ de l'éducation.

La mise en œuvre attendue du projet de la Maison Universitaire de l'Éducation Bourgogne-Franche-Comté (**MUE-BFC**) permettra d'inscrire encore plus fortement cet ancrage de la recherche dans la formation des professionnel.le.s de la formation et de l'éducation, qu'elle soit initiale, continuée ou continue et, ainsi, de renforcer le vivier de praticiens de terrain impliqués et formés à et par la recherche.

- **Le numérique**

Les objectifs de la formation dans le domaine du numérique éducatif s'inscrivent dans le cadre défini par le référentiel DigCompEdu (référentiel européen des compétences numériques pour les éducateurs) et en toute cohérence avec les résultats du groupe de travail sur ce thème piloté par le Réseau des INSPÉ. Les propositions du groupe de travail numérique sont exposées dans l'**annexe 9**.

La maquette intègre un EC numérique dédiée aux aspects transversaux, en master 1, et aux aspects disciplinaire en master 2. Une culture documentaire et informationnelle dans le domaine de la recherche en éducation est associée à l'EC en première année, afin de développer les compétences à chercher et à traiter l'information. Les équipes pédagogiques sont sensibilisées à l'utilisation de la plate-forme PIX, et les étudiant.e.s de différents parcours seront incité.e.s à l'utiliser dans le cadre de la formation. L'INSPÉ de Franche-Comté entretient par ailleurs un partenariat fort avec Canopé et la DRNE de la région académique.

- **Les ateliers, une modalité pédagogique adaptée à l'enseignement de thématiques communes**

Pour apporter aux étudiant.e.s une réflexion argumentée sur les thématiques relevant d'un socle commun (valeurs de la République, laïcité, climat scolaire, égalité filles-garçons, etc.), des ateliers inter-degrés et/ou interdisciplinaires sont mis en place depuis plusieurs années. Ces ateliers sont animés par des formateur.rice.s et enseignant.e.s spécialisé.e.s dans le domaine. Le bénéfice de cette approche pédagogique est reconnu par tou.te.s : engagement dans le débat, développement de l'esprit critique, de l'altérité. Ces ateliers seront inscrits dans la durée.

- **La coopération**

Les réflexions de la journée du 19 octobre ont souligné, de manière unanime, la nécessité de développer une culture de la coopération et de la collaboration dès le début de la formation initiale des enseignant.e.s. Des axes de formation ont été définis pour construire ces habiletés coopératives :

- connaissance de modèles théoriques sur la coopération/collaboration,
- réalisation d'un projet interdisciplinaire en M1,
- développement de l'usage d'outils collaboratifs,
- partage des ressources et des informations,
- observation des différentes formes de coopération et collaboration en stage,
- apprentissage du co-enseignement, de l'interdisciplinarité, et de la co-intervention dans la formation et sur le lieu de stage,
- compréhension des enjeux de la coopération avec les partenaires de l'école et mise en place de journées des partenaires.

- **L'école inclusive**

La formation à la scolarisation inclusive s'est enrichie d'un partenariat fort avec les services académiques, en particulier le CASNAV (centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage), le DEFLET de l'UFC (Département d'enseignement Français

Langue Étrangère Trans-composantes), et bénéficie de la participation de formateur.rice.s spécialisé.e.s dans l'accueil de la grande difficulté scolaire. L'ASH (adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés), les classes ULIS et les SEGPA font partie d'une thématique abordée avec des entrées diverses et complémentaires : compréhension des enjeux de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, question du handicap, dimension de la langue de scolarisation et analyses de situations d'inclusion scolaire. Les étudiants peuvent ainsi développer leurs compétences à la mise en œuvre d'une scolarisation inclusive.

La volumétrie horaire et le champ des attendus liés à cette thématique, déployée dans différents EC de nos formations, correspondent aux recommandations du cahier des charges concernant la scolarisation des élèves à besoin éducatifs particuliers (arrêté du 25 novembre 2020 - JO du 18/12/2020, « fixant le cahier des charges relatif aux contenus de la formation initiale spécifique pour les étudiants ou fonctionnaires stagiaires se destinant aux métiers du professorat et de l'éducation concernant la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers »).

- **Le parcours d'éducation artistique et culturelle**

L'attention particulière que porte l'INSPÉ à l'éducation artistique et culturelle se manifeste par plusieurs actions développées avec les enseignant.e.s documentalistes intervenant dans les différentes BU, avec les enseignant.e.s des disciplines artistiques (musique, arts plastiques) et avec les partenaires de l'INSPE que sont la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) et la DRAEAAC (Direction régionale académique à l'éducation artistique et action culturelle) :

- L'intégration dans la maquette d'heures consacrées à l'éducation artistique et culturelle pour tou.te.s les étudiant.e.s MEEF 1^{er} et 2nd degrés permet de leur faire mieux mesurer l'importance de s'enrichir culturellement dans une vie professionnelle : ces heures sont consacrées à la rencontre avec des artistes ou à l'accueil dans des structures culturelles.
- Une option « culture artistique et patrimoniale » sera proposée en M1, pour donner aux étudiant.e.s intéressé.e.s les moyens de parfaire leurs connaissances et compétences dans ce domaine.
- L'offre culture invite tou.te.s les étudiant.e.s de l'INSPÉ de Franche-Comté à assister à des manifestations culturelles tout au long de l'année universitaire et sur les quatre sites de formation (Besançon, Belfort, Lons-le-Saunier, Vesoul) : cafés culture, rencontres avec des auteur.e.s, visites de lieux culturels, places de cinéma.
- La carte culture est un dispositif incitatif, afin que les étudiant.e.s visitent, de manière autonome, des structures ou qu'ils assistent à des événements culturels.

Toutes ces actions en faveur de la culture artistique et musicale sont programmées en partenariat avec des structures culturelles locales. Enrichir sa culture personnelle, favoriser la connaissance des établissements locaux et découvrir les possibilités pédagogiques mises en place par ces structures, tels sont les principaux objectifs des actions culturelles de l'INSPÉ de Franche-Comté.

- L'approche de la voie professionnelle et du lycée professionnel

Au-delà du parcours PLP lettres-histoire, qui fonctionne depuis de nombreuses années, et pour

mieux remédier au manque d'appétence des étudiant.e.s pour le métier d'enseignant.e en lycée professionnel, souvent lié à des représentations dépréciatives, l'INSPÉ porte une attention toute particulière à cette voie professionnelle, dans laquelle la proportion d'élèves est supérieure à la moyenne nationale dans l'académie.

En partenariat avec l'académie de Besançon, les étudiant.e.s sont accueilli.e.s dans les lycées professionnels, une journée en M1 sur la base du volontariat, une journée en M2 pour les stagiaires. Ces deux journées visent à sensibiliser les étudiant.e.s à la pédagogie en lycée professionnel, à changer l'image qu'ils/elles en ont et à leur faire connaître une filière de réussite du système éducatif.

Dans le cadre de la nouvelle architecture de formation, une partie des stages d'observation et de pratique accompagnée permettra de découvrir la voie professionnelle en LP. Une option « Enseigner en LP » est également intégrée sur le M1 S8.

Des pistes pourraient être envisageables pour renforcer la formation en lycée professionnel à l'INSPÉ de Franche-Comté :

- Développer des modules optionnels autour d'un tronc commun propre au LP (didactique professionnelle, chef-d'œuvre, pédagogie de l'alternance et PFMP).
- Améliorer la communication auprès des L3 pour faire connaître la filière LP.
- Construire des propositions communes avec l'INSPÉ de Bourgogne ou avec d'autres INSPÉ.

Le coût de la mise en place de formations à très faible effectif reste le principal obstacle au développement de ce type de formation.

6. Étapes à venir et suite du travail pour une mise en œuvre en septembre 2021

• Poursuite du travail

Le travail à fournir reste conséquent pour terminer l'élaboration de la nouvelle offre de formation mais tout est en place pour poursuivre efficacement la démarche engagée.

L'enjeu principal pour la direction, dans les semaines à venir, est d'accompagner encore plus étroitement la conduite du changement auprès, non seulement des responsables de parcours et des enseignant.e.s de l'INSPÉ, mais de l'ensemble des équipes pédagogiques dans leur diversité.

À l'écoute de leurs préoccupations et revendications, le calendrier a été revu, avec une validation des maquettes définitives (et des syllabi qui doivent les accompagner) fixée au conseil d'institut de fin mars et à la CFVU du 8 avril prochain.

Il importera donc notamment d'ici là de :

- finaliser rapidement le travail de l'architecture haute des maquettes, avec la déclinaison en ECTS ;
- préciser pour toutes les mentions les attendus, affiner tous les contenus des éléments de la formation et notamment en déclinant la maquette générique du master MEEF 2nd degré dans tous les parcours ;
- accompagner les équipes pour qu'elles s'approprient l'évaluation par compétences, afin de

définir les modalités de contrôle des compétences et des connaissances.

Pour anticiper la mise en œuvre, il est indispensable de :

- identifier finement les intervenants ;
- définir les modalités de mise en œuvre des formations communes ;
- repenser les différents cadrages et cahier des charges (mémoire, stage,...) ;
- anticiper sur la formation des tuteurs.

En parallèle de ce travail, il est également déterminant de :

- poursuivre les échanges avec l'académie pour
 - o avancer encore sur les modalités des stages et de leur suivi ;
 - o affiner la stratégie commune d'augmentation du taux d'intervenant.e.s professionnel.le.s en charge de classe dans nos formations à la rentrée prochaine ;
 - o identifier les compétences spécifiques chez les PEMF et professeur.e.s des écoles susceptibles d'intervenir dans le master MEEF 1^{er} degré ;
 - o identifier les besoins en formation des futur.e.s formateur.rice.s ; différentes pistes sont d'ores et déjà envisagées (conférences, ateliers de réflexion, appui sur le master MEEF Pratiques et ingénierie de la formation, parcours Ingénierie et recherche en éducation,...) ;
- poursuivre tout naturellement ce travail en lien étroit avec l'INSPÉ de l'académie de Dijon, dans une logique non seulement de partenariat, mais surtout de structuration du site Bourgogne-Franche-Comté ;
- intensifier les discussions avec les partenaires autres que l'Éducation nationale, pour identifier des potentialités et des modalités de stage dans leurs structures, alternatifs à ceux réalisés dans l'Éducation nationale, ainsi que leurs attentes en termes de recrutements à venir. L'UFC, via l'INSPÉ, se doit en effet d'être non seulement un acteur de la formation des professionnel.le.s de la formation mais aussi en responsabilité de l'insertion de tou.te.s ses diplômé.e.s, qu'ils soient lauréat.e.s ou non d'un concours de l'Éducation nationale.

• Points de vigilance majeurs

- Au moment de finaliser les maquettes et contenus de formation, les contenus des concours et les « sujets zéros » ne sont toujours pas publiés. Or nous n'avons toujours pas la garantie que ces derniers seront aussi professionnalisants que la réforme paraissait l'annoncer.
- La non-concordance entre une professionnalisation accrue dans nos formations et le maintien de concours centrés quasi exclusivement sur le disciplinaire créerait à coup sûr une distorsion de l'esprit de la réforme. Ce manque de cohérence mettrait en danger l'attractivité des masters MEEF, en particulier pour le second degré. En effet, les candidat.e.s aux concours seraient tenté.e.s de s'inscrire en master disciplinaire.
- De façon concomitante, la formation post-master telle qu'annoncée, à mi-temps pour les lauréat.e.s aux concours non titulaires d'un master MEEF, pourrait favoriser davantage

encore cette voie détournée d'accès aux métiers de l'enseignement. Par ailleurs, il faut souligner les incertitudes sur l'organisation de l'année de stage T0, susceptible de mobiliser des praticien.ne.s au détriment des taux d'intervention requis dans les années de formation initiale.

- Il ressort des derniers échanges avec l'académie que le nombre de contrats d'alternants en mesure d'être proposé pour les étudiant.e.s de M2 2nd degré sera très inférieur à celui qui était souhaité et qu'une forte disparité est probable entre les disciplines. De ce fait, il devient évident que tou.te.s les étudiant-e-s qui le souhaitent ne pourront en bénéficier.

En conclusion, nous tenons à remercier vivement les personnels de l'INSPÉ et plus spécifiquement, les responsables de formation, toutes les équipes pédagogiques, les partenaires académiques et, plus largement, tou.te.s les acteur.rice.s impliqués dans la mise en œuvre de cette réforme des formations à l'INSPÉ. Nous prenons toute la mesure de leur mobilisation pour travailler à l'élaboration de l'offre de formation dans un contexte marqué par la crise sanitaire et ses répercussions sur l'exercice des missions de formation.

Nous nous tenons à disposition pour toute question et tout complément d'information.

ANNEXE 1 INSPÉ de Franche-Comté: indicateur

Equipe pédagogique pluri-catégorielle

Description de l'indicateur

Unité de mesure	Ratio en %
Date de la mesure	Données de l'année universitaire 2018-2019 / 2019-2020 et projection sur l'année universitaire 2020-2021
Champ de la mesure	Nombre d'heures d'enseignement étudiant dispensées par les différentes catégories de formateurs de l'INSPE sur l'ensemble de la formation (1 ^{ère} et 2 ^{ème} année de master)

Élaboration et qualités de l'indicateur

Nature précise des données de base	- nombre d'heures d'enseignement étudiant dispensées par chaque catégorie de formateurs (EC, enseignants des 1 ^{er} et 2 nd degrés et CPE en temps partagé...) sur l'ensemble de la formation = A - nombre total d'heures d'enseignement étudiant sur l'ensemble de la formation = B
Mode de calcul	- nombre d'heures étudiant dispensées par une catégorie de formateurs (A) / nombre total d'heures d'enseignements étudiant (B) x 100

	Master MEEF 1 ^{er} degré		Master MEEF 2 nd degré*		Master MEEF encadrement éducatif		Master MEEF PIF*		Parcours adaptés	
	Ancienne maquette M1 + M2	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2	Ancienne maquette M1 + M2	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2	Ancienne maquette M1 + M2	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2	Ancienne maquette M1 + M2	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2	Ancienne maquette M1 + M2	Prévisionnel : nouvelle maquette M1 + M2
Part assurée par des EC	Min : 13,3% (site Belfort) Max : 21,6% (site Besançon)	Min : 13,3% (site Belfort) Max : 21,6% (site Besançon)	Min : 19,0% (parcours éco-gestion) Max : 62,7% (parcours physique-chimie)	Min : 19,0% (parcours éco-gestion) Max : 60% (parcours physique-chimie)	36,2%	36,2%	30,0% (parcours ingénierie et recherche en éducation)		PA 1 ^{er} degré Min : 10,9% (Belfort) Max : 20,6% (Besançon) PA 2 nd degré Min : 6,0% (SVT) Max : 42,2 (italien)	
Part assurée par des enseignants et CPE en poste en établissement scolaire	Min : 9,5% (site Belfort) Max : 20,5% (site Besançon)	En cours de définition 20-30% En 20-21 Souhaité 33% en 21-22	Min : 18,4% (parcours mathématiques) Max : 52,3% (parcours italien)	Min : 25% (parcours mathématiques) Max : 52,3% (parcours italien)	22,2%	22,2%	22,0% (parcours ingénierie et recherche en éducation)		PA 1 ^{er} degré Min : 17,2% (Belfort) Max : 38,0% (Besançon) PA 2 nd degré Min :	

									40,7% (prof doc) Max : 84,0 (espagn ol)	
Part des autres catégories	Min : 58,0% (site Besanço n) Max : 77,2% (site Belfort)	De 45 à 65%	Min : 3,5% (parcours italien) Max : 52,4% (parcours mathématiqu es)	Min : 3,5% (parcours italien) Max : 46% (parcours mathématiqu es)	41,6%	41,6%	48,0% (parcour s ingénieri e et recherch e en éducatio n)		PA 1 ^{er} degré Min : 41,5% (Besanço n) Max : 71,9% (Belfort) PA 2 nd degré Min : 4,2% (italien) Max : 40,2 (SVT)	
TOTAL	100 %	100 %			100 %	100%				

* Indiquer uniquement la part minimum et la part maximum de chaque catégorie en précisant le parcours correspondant.

● **Pour le 1^{er} degré :**

Les discussions sont encore en cours avec l'académie et les quatre DSDEN. Ces dernières réaffirment leur volonté d'atteindre au plus vite ces 33% sur les quatre sites sur une trajectoire à court terme, deux ans idéalement. Il est même souhaité les atteindre, dès 2021, sur au moins un site de formation, afin de bénéficier d'une nouvelle organisation stabilisée dès la première année de mise en place de la réforme.

Les freins évoqués dans le dossier de mai restent encore aujourd'hui présents :

- Les compétences spécifiques des PEMF sont rares et expliquent les disparités entre départements.
- Les co-interventions doivent être limitées et restreintes à des contextes particuliers et pertinents, au risque d'une inflation du coût de la formation.
- Les PEMF ne se sentent pas toujours légitimes pour intervenir sur certains champs de la formation.

Cependant, plusieurs leviers sont actuellement à l'étude ou sur le point d'être actionnés :

- La mise à disposition de postes de PEMF supplémentaires ; le vivier est toutefois restreint et la question se pose d'une augmentation des moyens mis à disposition de l'INSPÉ par l'académie.
- Mieux faire coïncider les jours de décharge des PEMF avec les périodes d'enseignement à l'INSPÉ,
- Rechercher un meilleur équilibre global dans les temps de décharge des PEMF, entre les temps de tutorat et de suivi des étudiant.e.s en stage et les temps d'intervention à l'INSPÉ.

- La réalisation d'une cartographie des compétences parmi les PEMF et, plus largement, les enseignant.e.s du premier degré de l'académie susceptibles d'intervenir en master MEEF.
- Le recrutement d'un.e ou deux professeur.e.s des écoles en temps partagés université/académie en 2022. Cette option sera étudiée en articulation et cohérence avec la procédure de campagne d'emploi de l'université, qui va débiter au printemps et être actée avant l'été 2021.

- **Pour le 2nd degré :**

Dans la mesure où le détail des maquettes et des enseignements n'est pas finalisé, il est prématuré à ce jour de donner des taux précis d'intervention de professionnels en charge de classe. Ces pourcentages sont actuellement supérieurs à 33% pour 8 de nos 13 parcours, 3 autres affichent des taux voisins de 30% et seuls 2 (mathématiques et histoire-géographie) sont compris entre 22 et 25%.

L'augmentation des pourcentages dans ces derniers parcours dépendra des capacités de l'académie à mettre à disposition de nouveaux.elles Formateur.rice.s Académiques ou des temps de décharge pour des Professeur.e.s Associé.e.s.

- **Pour la mention encadrement éducatif :**

Comme évoqué dans le dossier de mai, le vivier de formateur.rice.s de terrain est souvent insuffisant, voire faible en encadrement éducatif.

D'une manière générale, d'ici quelques semaines, les maquettes finalisées des trois mentions et des différents parcours permettront d'identifier avec plus de précisions les besoins en formateurs de terrain supplémentaires.

Par ailleurs, à l'occasion des réunions programmées en mars prochain, la convention liant l'INSPÉ/université et le rectorat sera revue. Cela permettra de rediscuter du volume et des conditions de mise à disposition, pour les trois mentions, des ETP (10 actuellement) par l'académie.

ANNEXE 2

Nombre et type de personnels formateurs affectés à 100% à l'INSPE et évolution par type de catégorie (en personne physique)

	2018-2019			2019-2020			2020-2021			Evolution en %*	Evolution en nombre de personnels*
	F	H	Total*	F	H	Total*	F	H	Total*		
Professeur d'université	0	3	3	0	3	3		2	2	-33%	-1
Maître de conférence	13	15	28	12	15	27	13	13	26	-4%	-1
Professeur agrégé (PRAG)	7	9	16	8	10	18	7	10	17	-6%	-1
Professeur certifié (PRCE) dont Professeur de lycée professionnel (PLP)	6	6	12	6	6	12	5	5	10	-17%	-2
			0			0			0	#DIV/0!	0
Professeur des écoles (PREC)	1		1	1		1	1		1	0%	0
Conseiller principal d'éducation (CPE)	1		1	1		1	1		1	0%	0
Autres formateurs (préciser le statut)	122	53	175	97	44	141	111	52	163	16%	22
Total*	150	86	236	125	78	203	138	82	220	8%	17

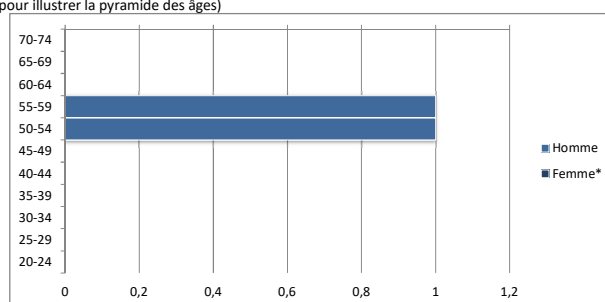
* colonnes automatiquement remplies

Pyramides des âges des personnels formateurs affectés à 100% à l'INSPE par sexe et par catégorie sur l'année universitaire 2020-2021

(données fictives pour illustrer la pyramide des âges)

PU		
	Homme	Femme
70-74		
65-69		
60-64		
55-59	1	
50-54	1	
45-49		
40-44		
35-39		
30-34		
25-29		
20-24		

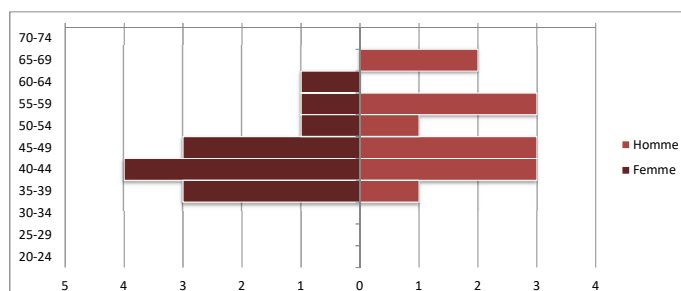
Femme*
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0
0



* colonne automatiquement remplie et nécessaire pour la réalisation du graphique

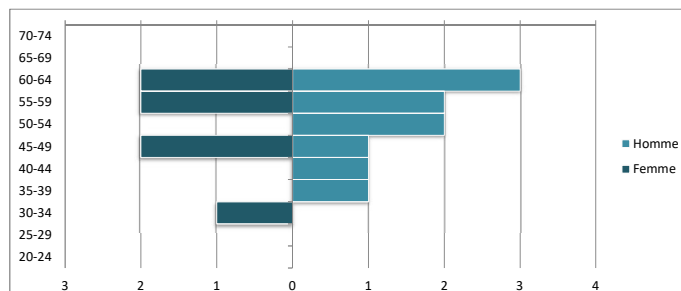
MCF		
	Homme	Femme
70-74		
65-69	2	
60-64		1
55-59	3	1
50-54	1	1
45-49	3	3
40-44	3	4
35-39	1	3
30-34		
25-29		
20-24		

Femme
0
0
-1
-1
-1
-3
-4
-3
0
0
0



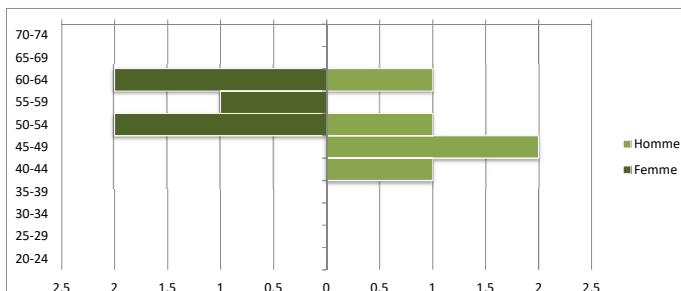
PRAG		
	Homme	Femme
70-74		
65-69		
60-64	3	2
55-59	2	2
50-54	2	
45-49	1	2
40-44	1	
35-39	1	
30-34		1
25-29		
20-24		

Femme
0
0
-2
-2
0
-2
0
0
-1
0
0



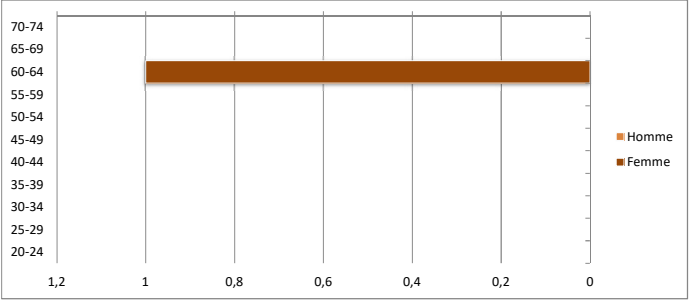
PRCE		
	Homme	Femme
70-74		
65-69		
60-64	1	2
55-59		1
50-54	1	2
45-49	2	
40-44	1	
35-39		
30-34		
25-29		
20-24		

Femme
0
0
-2
-1
-2
0
0
0
0
0
0



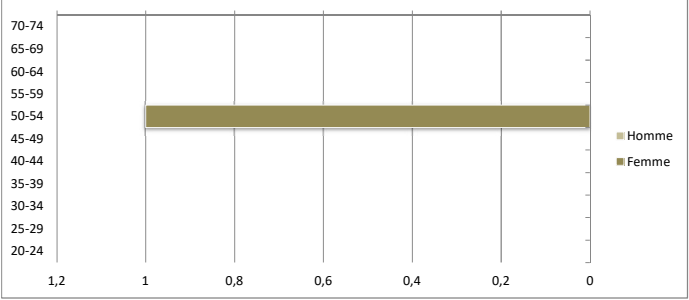
PREC		
	Homme	Femme
70-74		
65-69		
60-64		1
55-59		
50-54		
45-49		
40-44		
35-39		
30-34		
25-29		
20-24		

Femme
0
0
-1
0
0
0
0
0
0
0
0
0



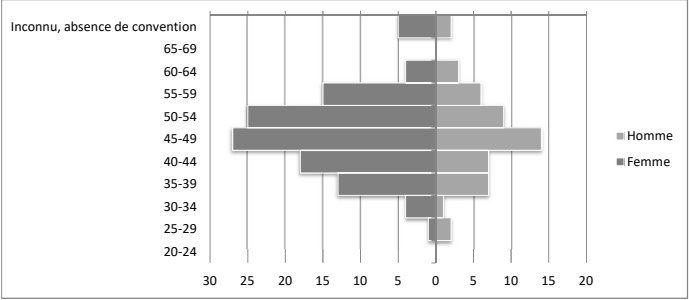
CPE		
	Homme	Femme
70-74		
65-69		
60-64		
55-59		
50-54		1
45-49		
40-44		
35-39		
30-34		
25-29		
20-24		

Femme
0
0
0
0
-1
0
0
0
0
0
0
0



Autres formateurs		
	Homme	Femme
Inconnu, absence de convention	2	5
65-69		
60-64	3	4
55-59	6	15
50-54	9	25
45-49	14	27
40-44	7	18
35-39	7	13
30-34	1	4
25-29	2	1
20-24		

Femme
-5
0
-4
-15
-25
-27
-18
-13
-4
-1
0



ANNEXE 3.1

Master MEEF 1er degré

Ventilation du temps global de la formation master MEEF premier degré
Projection année universitaire 2020-2021

	Intitulé des enseignements	Nombre d'heures*	% du temps global de la formation	Nombre d'heures* assuré par des enseignants et CPE en poste en établissement scolaire	Part en % assurée par des enseignants et CPE en poste en établissement scolaire
Cadre de référence et enseignement des savoirs fondamentaux	M1-UE1-EC1 - S'inscrire dans le service public de l'EN	81	9,53		#DIV/0!
	M1-UE1-EC2 - Faire vivre la coopération, la collaboration	11	1,29		#DIV/0!
	M1-UE2-EC1 - Accompagner l'élève dans ses apprentissages	4	0,47		#DIV/0!
	M1-UE2-EC2 - Communiquer dans un cadre professionnel	12	1,41		#DIV/0!
	M1-UE2-EC3 et EC4 - Didactique et disciplinaire	180	21,18		
	M1-UE3-EC3 - Culture numérique	4	0,47		
	M2-UE1-EC1 - S'inscrire dans la communauté éducative	18	2,12		
	M2-UE1-EC2 - Coopérer dans le cadre professionnel	14	1,65		
	M2-UE2-EC2 - Communiquer dans le cadre professionnel	14	1,65		#DIV/0!
	M2-UE2-EC3 - Numérique au service des apprentissages	6	0,71		
	M2-UE2-EC4 - Didactique et disciplinaire	124	14,59		#DIV/0!
	Total	468	55,06	0	#DIV/0!
Polyvalence et pédagogie générale	M1-UE2-EC1 - Accompagner l'élève dans ses apprentissages	15	1,76		#DIV/0!
	M1-UE2-EC2 - Communiquer dans un cadre professionnel	24	2,82		#DIV/0!
	M1-UE2-EC3 et EC4 - Didactique et disciplinaire	67	7,88		#DIV/0!
	M2-UE2-EC1 - Faire classe et prendre en compte la diversité des élèves	14	1,65		#DIV/0!
	M2-UE2-EC2 - Communiquer dans le cadre professionnel	18	2,12		
	M2-UE2-EC4 - Didactique et disciplinaire	32	3,76		#DIV/0!
	Total	170	20,00	0	#DIV/0!
Initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser des situations professionnelles	M1-UE2-EC1 - Accompagner l'élève dans ses apprentissages	20	2,35		#DIV/0!
	M1-UE3-EC1 - Mobiliser la recherche et l'analyse réflexive	31	3,65		#DIV/0!
	M1-UE3-EC2 - Analyse de pratiques professionnelles	12	1,41		#DIV/0!
	M1-UE3-EC3 - Culture numérique	4	0,47		#DIV/0!
	M1-UE3-EC3 - Option au choix	12	1,41		
	M2-UE2-EC3 - Numérique au service des apprentissages	6	0,71		#DIV/0!
	M2-UE3-EC1 - Mobiliser la recherche et affirmer sa posture réflexive	28	3,29		
	M2-UE3-EC2 - Analyse de pratiques professionnelles	14	1,65		#DIV/0!
	Total	127	14,94	0	#DIV/0!
Contexte propre et innovations pédagogiques	M1-UE1-EC1 - S'inscrire dans le service public de l'EN	6	0,71		#DIV/0!
	M1-UE3-EC3 - Culture numérique	4	0,47		#DIV/0!
	M1-UE2-EC3 et EC4 - Didactique et disciplinaire	43	5,06		#DIV/0!
	M2-UE2-EC4 - Didactique et disciplinaire	32	3,76		#DIV/0!
			0,00		#DIV/0!
			0,00		#DIV/0!
	Total	85	10,00	0	#DIV/0!
	Total pour la mention	850	100	0	#DIV/0!

* Nombre d'heures d'enseignement étudiant

/!\ Les cellules colorées contiennent des formules pour calculer les totaux et les pourcentages automatiquement

Ventilation du temps global de la formation master MEEF second degré
Projection année universitaire 2020-2021

	Intitulé des enseignements	Nombre d'heures*	% du temps global de la formation	Nombre d'heures* assuré par des enseignants et CPE en poste en établissement scolaire	Part en % assurée par des enseignants et CPE en poste en établissement scolaire
Cadre de référence et l'enseignement des savoirs	S7-UE1-EC1 - S'inscrire dans le service public de l'EN	18	2,25		#DIV/0!
	S7-UE2-EC3 -Didactique et disciplinaire : un ou deux EC	190	23,75		#DIV/0!
	S8-UE1-EC1 - S'inscrire dans le service public de l'EN	17	2,13		#DIV/0!
	S9-UE1-EC1 - S'inscrire dans la communauté éducative	6	0,75		#DIV/0!
	S9-UE1-EC2 - Coopérer dans le cadre professionnel	3	0,38		#DIV/0!
	S9-UE2-EC4 - Didactique et disciplinaire : un ou deux EC	120	15,00		
	S10-UE1-EC1 - S'inscrire dans la communauté éducative	6	0,75		#DIV/0!
	Total	360	45,00	0	#DIV/0!
Stratégies d'enseignement et d'apprentissage	S7-UE1-EC2 - Faire vivre la coopération, la collaboration	5	0,63		#DIV/0!
	S7-UE2-EC1 - Accompagner l'élève dans ses apprentissages	24	3,00		#DIV/0!
	S7-UE2-EC2 - Communiquer dans un cadre professionnel	18	2,25		#DIV/0!
	S7-UE2-EC3 -Didactique et disciplinaire : un ou deux EC	7	0,88		#DIV/0!
	S7-UE3-EC3 -Culture numérique	24	3,00		
	S8-UE1-EC2 - Faire suivre la coopération, le collaboration	8	1,00		
	S8-UE2-EC1 - Accompagner l'élève dans ses apprentissages	38	4,75		
	S8-UE2-EC2 - Communiquer dans un cadre professionnel	18	2,25		
	S8-UE2-EC3 -Didactique et disciplinaire : un ou deux EC	11	1,38		
	S9-UE1-EC2 - Coopérer dans le cadre professionnel	11	1,38		
	S9-UE2-EC1 - Faire classe et prendre en compte la diversité des élèves	23	2,88		
	S9-UE2-EC2 - Communiquer dans un cadre professionnel	17	2,13		#DIV/0!
	S9-UE2-EC3 - Numérique au service des apprentissages	18	2,25		
	S10-UE2-EC1 -Faire classe et prendre en compte la diversité des élèves	4	0,50		
	S10-UE2-EC2 - Communiquer dans un cadre professionnel	17	2,13		#DIV/0!
	Total	243	30,38	0	#DIV/0!
Initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser des situations professionnelles	S7-UE3-EC1 - Mobiliser la recherche et l'analyse réflexive	48	6,00		#DIV/0!
	S7-UE3-EC2 - Analyse de pratiques professionnelles	3	0,38		#DIV/0!
	S8-UE2-EC1 - Accompagner l'élève dans ses apprentissages	6	0,75		#DIV/0!
	S8-UE3-EC2 - Analyse de pratiques professionnelles	3	0,38		#DIV/0!
	S8-UE3-EC3 - Une option au choix	15	1,88		#DIV/0!
	S9-UE2-EC1 - Faire classe et prendre en compte la diversité des élèves	2	0,25		
	S9-UE2-EC3 - Numérique au service des apprentissages	2	0,25		
	S9-UE3-EC1 - Mobiliser la recherche et affirmer sa posture réflexive	27	3,38		
	S9-UE3-EC2 -Analyse de pratiques professionnelles	6	0,75		
	S10-UE3-EC2 - Analyse de pratiques professionnelles	8	1,00		#DIV/0!
	Total	120	15,00	0	#DIV/0!
Contexte propre et innovations pédagogiques	S7-UE1-EC1 - S'inscrire dans le service public de l'EN	6	0,75		#DIV/0!
	S7-UE1-EC2 - Faire vivre la coopération, la collaboration	3	0,38		#DIV/0!
	S7-UE2-EC3 -Didactique et disciplinaire : un ou deux EC	30	3,75		#DIV/0!
	S7-UE3-EC1 - Mobiliser la recherche et l'analyse réflexive	2	0,25		#DIV/0!
	S8-UE1-EC1 - S'inscrire dans le service public de l'EN	6	0,75		#DIV/0!
	S9-UE1-EC2 - Coopérer dans le cadre professionnel	1	0,13		#DIV/0!
	S9-UE2-EC4 - Didactique et disciplinaire : un ou deux EC	18	2,25		
	S10-UE2-EC1 -Faire classe et prendre en compte la diversité des élèves	11	1,38		
	Total	77	9,63	0	#DIV/0!
	Total pour la mention	800	100	0	#DIV/0!

* Nombre d'heures d'enseignement étudiant

/!\ Les cellules colorées contiennent des formules pour calculer les totaux et les pourcentages automatiquement

DIRECTION

ADMINISTRATION

ANNEXE 4

Frédéric Muyard
Directeur de l'Inspé de l'UFC

Études et formations
Nathalie Aubel
Alternance et formation continue
Christophe Tourneux

Responsables de sites

Belfort
Éric Lançon

Lons-Le-Saunier
Marie-Claire Roubin

Vesoul
Sylvie Meyer

Services administratifs
Responsable administratif
Romain Carré

Service pilotage & R.H.
Responsable
Rhyslane Kadmiri
Coralie Le Garf

Service financier
Responsable
Cristina Ramos
Myriam Raveski

Service communication
Sylvie Filet-Joseph

Secrétariat direction
Nathalie Roggy

Intendance coordinatrice restauration
Myriam Schoen

Service scolaire
Responsable
Nathalie Villemagne
Patricia Petit
Adjointe à la responsable
Sylvie Alix
Anne De Bodisko
Pascale Delacroix
Farida Djelkhir
Fabienne Maugey
Aurore Reufly
Michèle Weill
Belfort
Sylvie Klinkas
Lons-le-Saunier
Anabela Carvalho-Laboureaux
Margaux Gand
Vesoul
Anne Faivre

Service technique
Responsable
Didier Robert
Mina Bayoude
Gilles Beaud
Farida Djelkhir
Maurice Frédéric
Fabienne Mermet
Philippe Michaux
Mignot Béatrice
Christian Moulinier
Francine Roch

Restauration
Arnaud Gaillard
Cyril Saulnier

Service informatique
Responsable
Sébastien Albiet
Philippe Bredin

Service Numérique-Innovation
Responsable
Branka Rupic
Cyrille Hellio

Belfort
Responsable
Didier Robert
Valérie Aubry
Maxime Huttges

Vesoul
Responsable
Sylvie Marey
Séverine Fahys
Amina Gaabouri
Catherine Roussel

Lons le Saunier
Responsable
Patrick Chatot
Didier Lopin
Isabelle Berezziat
Nathalie Gabriel-Robez
Patrick Minier

PEDAGOGIE

Nathalie Aubel
Directrice des études

**1^{ère} mention
Premier degré**

Professeur des écoles
Olivier Szwaja

**2^{ème} mention
Second degré**

Documentaliste
Fairouz Lima
Véronique Lonchamp

Éco-Gestion
Christophe Reffay

EPS
Cyril Polycarpe

Histoire-Géo
Fabien Knittel

Langues
Erwan Burel
Ida Hekmat
Alice Mettetal

Dominique Soucy
Frédéric Spagnoli

Lettres-Histoire-Géo
Michel Vrac

Lettres
Bertrand Degott

Mathématiques
Farid Ammar-Khodja
Sylvain Rousseau

Physique-Chimie
Patrick Fievet
Fabrice Guyon

SVT
Karine Bon
Audrey Clerc

**3^{ème} mention
Encadrement éducatif**

Conseiller Principal d'Éducation
Emilie Saulnier-Pilarski
Benjamin Castets-Fontaine

**4^{ème} mention
Pratique et ingénierie de la formation**

Parcours ingénierie et recherches en éducation
Francine Athias
Nathalie Monet

D.U. FAE
Yves-Félix Montagne

Relations internationales
Alice Mettetal

B.U Éducation

Responsable
Sylvie Guyon

Besançon
Lionel Berreur
Lucie Gobet
Véronique Lonchamp
Nicole Nichini

Belfort
Marie-Hélène Billmann

Site Lons-le-Saunier
Sandrine Gilbert
Nadine Girod

Vesoul
Jean-Christophe Conan

**Organigramme 2020/2021
Inspé de l'UFC
03 81 65 71 00**

CALENDRIER DE TRAVAIL 2019 - 2020 - 2021 - REFORME DE LA FORMATION INITIALE

Date	Types de réunion	Participants	Remarques
2019			
01-oct	Nomination d'un administrateur provisoire : Sylvain ROUSSEY		
14-oct	Conseil d'Institut	Membres du CI	
20-nov	Réunion des responsables de parcours	Responsables de parcours + resp de la scolarité	
28-nov	Réunion du groupe de liaison 1er degré	DSDEN des 4 départements +	
12-déc	Rencontre entre le nouvel Adm prov et le Recteur		
12-déc	Réunion avec le réseau des Inspé		
16-déc	Réunion sur les nouvelles maquettes PLC	Enseignants Inspé	
17-déc	Réunion sur les nouvelles maquettes 1er degré	Enseignants Inspé	
18-déc	Réunion des responsables de parcours	Responsables de parcours + resp de la scolarité	
20-déc	Journée de cohésion	Enseignants Inspé	
2020			
07-janv	Rencontre avec le Recteur		
09-janv	Réunion "élaboration de la maquette second degré" avec les Responsables de parcours	Responsables de parcours + resp de la scolarité	
13-janv	Conseil d'Institut	Membres du CI	
23-janv	Réunion sur la conception des maquettes	Responsables de parcours + FA + PEMF	
10-févr	Réunion sur l'élaboration des maquettes : constitution de 8 gr de travail	Enseignants Inspé + formateurs académiques + Inspecteurs EN adjoints	8 gr de travail constitués :
19-févr	Rencontre avec les Inspecteurs généraux "Usages pédagogiques du numériques au service de la réussite des élèves		
26-févr	Rencontre avec le Recteur + Présidente du CI		
01-mars	Nomination d'un nouveau directeur : Frédéric MUYARD		
10-mars	Conseil d'Institut	Membres du CI	
23-mars	Réunion des responsables de parcours	Responsables de parcours + resp de la scolarité	
26-mars	Rencontre DRAC - Formations PEAC		
31-mars	Réunion des responsables de parcours	Responsables de parcours + resp de la scolarité	
07-avr	Groupe de travail "Numérique"		
15-avr	Réunion des responsables de parcours	Responsables de parcours + resp de la scolarité	
06-mai	Groupe de travail "Numérique"		
07-mai	Réunion avec Pascale Smorag - Resp MEEF Anglais		
14-mai	Conseil d'Institut (visio)	Membres du CI	
19-mai	Réunion du groupe de liaison 1er degré		
19-mai	Réunion du réseau des Inspé		
20-mai	Réunion des responsables de parcours	Responsables de parcours + resp de la scolarité	
27-mai	Rencontre Inspé de Bourgogne		
05-juin	Réunion des responsables de parcours	Responsables de parcours + resp de la scolarité	
17-juin	Groupe de travail "Numérique"		
18-juin	Réunion des responsables de parcours	Responsables de parcours + resp de la scolarité	
23-juin	Rencontre avec le Recteur		
24-juin	Réunion du réseau des Inspé		
01-juil	Réunion collège disciplinaire psycho/socio		
09-juil	Réunion du réseau des Inspé		
09-juil	Réunion Plénière : avancée des travaux sur les futures maquettes	Enseignants Inspé	
01-sept	Réunion sur les Relations internationales	Chargée de mission RI	
09-sept	Conseil d'Institut	Membres du CI	
22-sept	Réunion du réseau des Inspé		
23-sept	Groupe pilote		
29-sept	Réunion du groupe de liaison 1er degré		
29-sept	Réunion Plénière : avancée des travaux sur les futures maquettes		
30-sept	Réunion Inspé de Bourgogne		
12-oct	Groupe pilote		
15-oct	Réunion avec les élus étudiants		
19-oct	Journée sur l'élaboration des maquettes : constitution de 6 gr de travail (Ens + FA + Rectorat + Partenaires)		
09-nov	Groupe pilote		
12-nov	Réunion des responsables de parcours	Responsables de parcours + resp de la scolarité	
16-nov	Réunion Inspé de Bourgogne		
18-nov	Groupe de travail "Numérique"		
24-nov	Groupe de travail "Elèves-apprentissage"		
24-nov	Groupe de travail "Numérique"		
25-nov	Conseil d'Institut (visio)	Membres du CI	
03-déc	Réunion du groupe de liaison 1er degré		
07-déc	Groupe pilote		
09-déc	Réunion des responsables de parcours	Responsables de parcours + resp de la scolarité	
11-déc	Rencontre avec le Recteur		
14-déc	Réunion du réseau des Inspé		
15-déc	Groupe de travail "Recherche"		
2021			
04-janv	Groupe de travail "Elèves-apprentissage"		
05-janv	Groupe de travail "Coopération"		
05-janv	Groupe de travail "Stage"		
06-janv	Groupe de travail "Communication à l'oral et à l'écrit"		
07-janv	Groupe de travail "Analyse de situations professionnelles"		
07-janv	Groupe de travail "Numérique"		
08-janv	Groupe de travail "Evaluation, théories et pratiques"		
11-janv	Rencontre avec le Recteur et la Présidente de l'UFC		
11-janv	Groupe de travail "Recherche"		
11-janv	Groupe de travail "Elèves-apprentissage"		
11-janv	Réunion Inspé de Bourgogne		
12-janv	Réunion du groupe de liaison 1er degré		
12-janv	Groupe de travail "Coopération"		
13-janv	Groupe de travail "Stage"		
13-janv	Groupe de travail "Communication à l'oral et à l'écrit"		
15-janv	groupe de travail PEAC (Projet Educatif Artistique et Culturel)	Eq D* + DRAC + CAPE +	
18-janv	Groupe pilote		
18-janv	Groupe de travail "Analyse de situations professionnelles"		
19-janv	Groupe de travail "Evaluation, théories et pratiques"		
20-janv	Réunion des responsables de parcours	Responsables de parcours + resp de la scolarité	
22-janv	Groupe de travail "Analyse de situations professionnelles"		
25-janv	Rencontre avec la Présidente de l'UFC		
01-févr	Conseil d'Institut (visio)		
09-févr	Rencontre avec le Recteur		
09-févr	Groupe de travail "Elèves-apprentissage"		

Annexe 6 au Dossier Offre de formation INSPE Franche-Comté

Synthèse journée d'échanges du 19 octobre 2020

La démarche de construction de la maquette de formation à l'Inspé de Franche-Comté prévoit un temps d'échanges avec l'ensemble des parties prenantes de la formation.

La journée du 19 octobre a réuni 120 participants, enseignant-e-s de l'INSPE et des autres composantes de l'Université de Franche-Comté, FA/PA/PEMF, IA/IPR, IEN 1^{er} degré et 2d degré, étudiants, partenaires de l'INSPE.

Les participants ont été répartis en 6 groupes :

1. Coopérer : en formation, en stage
2. Renforcer le lien recherche/formation/professionnalisation
3. Intégration des valeurs de la République, connaissance du système éducatif, éthique, ouverture culturelle ; quelle intégration dans le stage ?
4. Pédagogie, didactique, construction des apprentissages : quelle articulation entre les éléments communs à tous et la partie disciplinaire par mention/ parcours ?
5. L'élève : quels éléments communs à tous ? Conduite de classe, climat scolaire
6. Articulation entre stage et formation : comment enrichir l'alternance ?

Chaque groupe avait comme consigne d'identifier des concepts liés à la thématique ; pour chaque concept, le groupe devait le relier aux compétences du métier d'enseignant concernées, associer une situation professionnelle, décliner une progressivité des attendus de la formation en lien avec le concept, lister des démarches pédagogiques, trouver des observables pour une évaluation future.

Chaque groupe a renseigné un tableau Excel en version numérique collaborative sur Onedrive "en live" pour faire état des résultats des réflexions.

Les contributions ont été très nombreuses, porteuses d'une grande richesse pour faire avancer la réflexion sur la construction de la future formation des enseignants.

Les objectifs de cette journée ont été les suivants :

- S'approprier les référentiels de formation issus du ministère
- Nourrir la réflexion sur la construction des maquettes
- Chercher des articulations entre stage, recherche, formation commune, disciplinaire et didactique
- Construire une approche plus intégrée entre les modules, les matières
- Proposer un diplôme dont l'obtention garantit l'acquisition des compétences du métier d'enseignant
- S'acculturer, se former à l'approche compétences, mettre en place une acquisition des compétences de manière progressive tout au long du continuum L2-L3- M1- M2- T1-T2.

La synthèse a été effectuée à partir des écrits des différents groupes dans le tableau Excel.

Par une vision transversale de la production de chacun des groupes, il est question de faire émerger des éléments saillants, soit parce que des idées sont récurrentes dans les travaux des groupes, soit parce que la diversité des réponses obtenues sur une thématique montre son importance.

Chaque groupe s'est emparé à sa manière de la démarche compétence : l'identification des compétences du métier d'enseignant en relation avec une thématique se fait pour tous aisément ; les situations professionnelles sont présentées de manière large (stage d'observation) ou de manière beaucoup plus précise (mobilisation de la recherche pour mener une expérimentation dans l'exercice de son métier, mise en œuvre de modalités de différenciation dans un contexte spécifique), parfois sont confondues avec les attendus ; chaque groupe a fait l'effort de positionner l'acquisition progressive des apprentissages sur le continuum L3, M1, M2, stage et formation continuée, de manière plus ou moins détaillée et de proposer des modalités pédagogiques, des observables pour l'évaluation.

Les éléments saillants sont détaillés ci-dessous.

➤ **Collaborer, coopérer, réaliser des projets**

Au-delà du groupe dont la thématique était la coopération, il apparaît que la coopération, la collaboration ont été discutées dans tous les groupes, en y associant le concept de projet.

Coopération et collaboration : la réflexion collective fait émerger des idées sur ce qu'il conviendrait de faire dans la formation des enseignants :

- Développer une culture de la coopération ;
- Développer sa connaissance de la coopération/ collaboration, des théories de différentes pédagogies basées sur la coopération, les liens théoriques entre collaboration et gestion de classe ;
- Observer la coopération en stage ;
- Vivre la coopération : expériences collaboratives, partager ses ressources, l'information, ses pratiques ; accepter le regard de l'autre ; créer un module commun « apprendre à travailler avec quelqu'un d'autre » ;
- Développer le co-enseignement et la co-intervention dans la formation et sur le lieu de stage ;
- Coopérer avec les partenaires de l'école, dans le cadre de la formation et dans le lieu de stage ;
- Maîtriser les outils de la collaboration à distance ;
- Analyser les situations de coopération : études de cas, GAP.

Le concept de projet est abordé par des entrées différentes :

- **Mise en œuvre de la pédagogie de projet** : associée à la démarche de partenariat ;
- **Mise en œuvre de projets dans la formation** : conduite de projets artistiques, mise en œuvre de projet avec ses pairs, co-construction de projets, projet tuteurés dans l'avant/pendant/ après le stage ; projet interdisciplinaire et/ou interdegré ;

- **Création d'une démarche de projet** intégrant étudiants, formateurs, chercheurs, tuteurs et élèves ;
- **Mise en œuvre de projets sur le lieu de stage** : connaître le projet d'établissement pour mieux s'y insérer, collaborer avec le tuteur, avec l'équipe éducative pour développer un projet, conduire en établissement un projet avec des partenaires, intégrer un projet existant pour devenir à terme initiateur de projet.

➤ **Mettre en œuvre la différenciation pédagogique**

La différenciation pédagogique et l'accueil des EBEP sont abordés par plusieurs groupes : se dégage de la réflexion collective une progressivité dans l'appréhension des compétences liées à la prise en considération de la diversité des élèves.

Un premier axe, plutôt situé en M1 concerne la connaissance du profil des élèves : profils théoriques des élèves, observation des élèves pour voir, comprendre, appréhender ce qu'ils voient, être en mesure d'identifier et d'analyser des besoins des élèves.

Il s'agit d'incarner la notion « accueillir sans aucune distinction », de considérer l'ensemble des élèves comme faisant partie d'emblée du groupe, de découvrir la dimension culturelle de la diversité, les questions d'interculturalité (M1).

Un deuxième axe consiste à former à la différenciation pédagogique ;

Par l'acquisition de connaissances sur la différenciation illustrée par des mises en situation (en M1) ;

Par la mise en place de la différenciation pédagogique en classe (M1-M2) : proposition d'évaluations diagnostiques, utilisation de modalités portant sur la différenciation de contenu, des objectifs, des formes d'enseignement, connaissance des leviers d'apprentissage adaptés à chaque profil d'élève, justification des choix liés à la différenciation, propositions d'expérimentations en classe : situations didactiques et a-didactiques, exploitation raisonnée du numérique au service de la différenciation.

Un troisième axe concerne les dispositifs spécifiques (PPRE, PAP, PAI), la relation avec les partenaires de l'établissement et le suivi de ces dispositifs. Etablir une communication respectueuse avec les élèves et les familles, avec les partenaires de l'école fait partie des attendus de fin de master.

Un quatrième axe est une proposition de constitution d'un pôle compétences école inclusive au sein de l'INSPE.

➤ **Enrichir l'alternance par des liens entre théories et pratiques**

Pour éviter le clivage théorie/pratique, pour donner du sens à la formation, pour développer la réflexivité des étudiants, pour construire la posture d'enseignant, les articulations entre théories et pratiques sont sollicitées par l'ensemble des acteurs présents.

Le stage (incluant les différentes formes de stage SOPA et responsabilité) est le terreau de l'apprentissage du métier d'enseignant ; un support de stage en établissement doit être proposé à chaque étudiant : un accompagnement est nécessaire pour construire la posture enseignant, pour repérer les difficultés des étudiants.

Le lien entre théorie et pratique est décrit sous des formes et des noms variés ; aller-retour pratique/théorie, pratiques en miroir de la théorie, alternances de cas pratiques et d'approche conceptuelle, pratique réflexive, etc.

Les méthodes de travail proposées reposent essentiellement sur des « analyses de situation » : elles sont identifiées par tous les groupes comme une démarche de formation incontournable, tout autant qu'une forme d'évaluation : elles se différencient par leur forme (analyse de vidéos, analyse de séquences filmées, GAP, analyse avec des professionnels de terrain, de manière collective, individuelles), tout autant que par leurs contenus (pédagogique, disciplinaire, autour de la différenciation, etc.). L'expression « analyse de situation » englobe des approches différentes : certains distinguent les analyses de situation professionnelle, des analyses de situation disciplinaire et didactique. L'analyse de situations enrichit la réflexion sur la pratique, en appui sur des aspects théoriques, et permet de proposer des pistes de remédiations à mettre en œuvre en réponse aux difficultés rencontrées.

La mobilisation de la recherche pour répondre à une problématique, une difficulté, une situation s'inscrit dans cette optique ; à partir d'une situation réelle, les étudiants seront amenés à identifier une problématique, à se documenter scientifiquement pour éclairer cette problématique.

Les propositions pour l'évaluation de la pratique sont les suivantes ; visites avec grilles d'observations, bilan réflexif sur le stage, livret de suivi personnalisé, analyse réflexive par écrit, bilan « penser dire faire ».

➤ Diversifier les démarches d'enseignement

A la question « Quelles démarches/méthodes d'enseignement vous semblent plus appropriés pour apprendre ce concept ? », les réponses se distinguent par leur grande diversité, dans tous les groupes.

La synthèse propose une classification des réponses, portant sur les formes des enseignements retenues par les groupes, parfois exemplifiée par des contenus ; la catégorisation se base sur des critères énoncés en première colonne.

Transmissif	CM apports théoriques sur l'apprentissage, sur la connaissance des élèves, etc . CM autour d'une approche thématique multidisciplinaire
Organisation de journées	Journée dédiées à la collaboration, le numérique, forum des métiers, des partenaires, de rencontre inter-métiers, intermissions Journée corps et voix Journée d'expérience sensible et de création avec les artistes Journée, voyage d'intégration Journées de formation recherche en didactique
Mode projet	Mise en œuvre d'une pédagogie de projet Réalisation d'un projet dès le début de l'année Co-construction de projet avec les pairs,
Recherche	Séminaires de recherche Conférences Accompagnement par un formateur à la lecture et analyse d'articles Controverse constructive Travail personnel avec personnes ressources pour la recherche en didactique
Approche participative	TD : analyse de cas, analyse d'images, analyses d'obstacles à la motivation des élèves, construction de ressources élèves adaptés aux EBEP Classe inversée Pédagogie Freinet Exposés Débats Sérious games Apprentissage en groupe Travail en groupe ; travail de groupe, en duo, puis en autonomie Apprentissage par les pairs Jeux de rôles Théâtre Ateliers « Vie ma vie d'EBEP » Participation à des actions menées par le rectorat (cellule école-entreprise)
Intégration du numérique	Utiliser le numérique pour la différenciation Hybridation des cours E-twinning Auto- positionnement sur PIX Cours Magistère Webinaires

Le réel en formation	Observations : dans une association partenaire, de dispositifs pour accompagner les élèves, de séances de classe entre pairs, de différentes modalités d'animation de classe, d'autres classes, d'autres métiers, observations croisées entre pairs, observation des élèves pour différencier et évaluer Expérimentation de techniques d'animation de classe et analyse Analyse et réflexivité : appropriation par la pratique professionnelle en miroir avec la théorie enseignée Ateliers de réflexion (théories et pratiques, passage par le vécu) Alternance de cas pratiques et d'approches conceptuelles Etude de cas, études de situation Cas pratiques en groupes interdisciplinaire, de manière collective Construction de grilles d'analyse et analyse de situations Analyse avec des professionnels de situation de terrain Co-intervention Co-construction et co-élaboration, co-intervention d'enseignants INSPE avec des enseignants en poste en établissement primaire et secondaire. Co- animation enseignant Inspé + animateur éducation populaire Analyse de pratiques Analyse de pratiques thématiques sur les EBEP, sur les avantages et les difficultés liées à la différenciation, sur les aspects disciplinaires GPAP Lesson studies Entretien d'autoconfrontation Bilan autoscopique Instruction au sosie Analyse vidéos, de situation d'enseignement filmées Analyse de témoignages Travail sur les émotions, sur soi Retour et partage d'expériences Tutorat pédagogique entre étudiants Construction de séquences par des étudiants de deux masters différents
Auto formation	Lectures personnelles Cahier de bord (suivi de projet) Participation à des enseignements en ligne : Mooc, parcours Magistère Webinaires Canopé Participation personnelle à une conférence
En stage	S'initier à la co-intervention Co-construction de projet à l'intérieur de l'établissement Formation établissement sur les outils permettant le lien avec les acteurs
Dans d'autres structures	Accueil en structures culturelles Formation en entreprise pour découvrir la voie professionnelle

Même si l'exposé des démarches pédagogiques, dissociées du concept pour lequel elles ont été pensées, leur donne moins de pertinence, la variété proposée peut être considérée comme un

message : le lieu de formation des enseignants est conçu comme un espace dans lequel l'apprentissage du métier d'enseignant se fonde nécessairement sur des approches pédagogiques variées. L'institution reste un lieu de réflexion, de diffusion d'approches pédagogiques variées et innovantes. C'est dans ce lieu que le futur ou le jeune enseignant doit être formé à et par la pédagogie dans toutes ses dimensions.

➤ **Mobiliser la recherche**

La recherche peut être mobilisée dans des situations professionnelles, dans lesquelles l'appui sur des apports scientifiques prend tout son sens : pour enseigner à des élèves, pour répondre à une difficulté professionnelle, pour se développer professionnellement, pour mener une expérimentation pédagogique.

S'engager dans une posture de chercheur débute par un travail autour des articles scientifiques : être initié à la recherche d'articles, à une lecture efficiente, à la comparaison, à la critique.

La mobilisation de la recherche est citée pour étayer les analyses de pratiques et pour nourrir une réflexion permanente dans le métier : développer la curiosité, alimenter les controverses, encourager l'auto-formation, s'inscrire dans un projet, écrire et formaliser des idées, etc..

➤ **Développement professionnel et personnel**

En filigrane, dans l'ensemble des réflexions issues des groupes, émerge l'idée que le développement professionnel s'accompagne d'un développement personnel.

Un développement professionnel basé sur un socle théorique solide, disciplinaire, didactique, autour de questions d'éducation, pour améliorer la compréhension des fonctionnements cognitifs et affectifs des élèves. Il est question de développer une culture de l'apprentissage tout au long de la vie, pour nourrir ses analyses de la pratiques, grâce à la recherche, aux outils numériques et à la mobilité professionnelle. L'analyse des pratiques professionnelles fondée sur des connaissances conceptuelles solides devient un pilier de l'apprentissage du métier d'enseignant.

Un développement personnel se manifeste par le développement de capacités humaines et relationnelles, sur l'ouverture d'esprit, sur le développement de l'esprit critique, sur des habiletés à communiquer dans différents contextes. L'accès à la culture s'apprend dès la formation initiale en développant un parcours culturel sur le continuum

. La dimension humaine du métier d'enseignant apparaît régulièrement dans la réflexion des groupes : avoir des qualités relationnelles, de l'humour, du plaisir à enseigner, travailler sur ses émotions, sur soi ; développer l'altruisme.

L'apprentissage de la communication sous toutes ses formes est rappelé : formation à la communication orale, aux techniques d'entretien, travailler l'écriture professionnelle dans différents contextes.

➤ **Former les formateurs en sciences de l'éducation**

L'accompagnement par les formateurs des futurs et des jeunes enseignants exige d'eux qu'ils soient formés : formation à l'analyse de pratiques, à la méthodologie de la recherche, à l'analyse de vidéos, etc.

Une bonne connaissance de l'enseignement supérieur est exigée. Le développement d'expérimentations, d'innovation pédagogique nécessite de la part des formateurs le développement de compétences, des capacités de formateurs.

L'Inspé pourrait proposer des dispositifs de formation renforçant les liens entre recherche et professionnalisation.

Annexe 7 au Dossier INSPE Franche-Comté

Maquette en construction MEEF 1D - 1 février 2020

		MASTER 1 (530h)	55%	20%	15%	10%
		heures à atteindre selon le référentiel pour le M1	292 h	106 h	79 h	53 h
UE 1 : Le professeur acteur de la communauté éducative.	Ec 1	S'inscrire dans le service public de l'EN				
		CSE - Politiques éducatives/ Philosophie de l'école républicaine/ Laïcité/Introduction à l'histoire du SE/ IRéflexion éthique / Approche sociologique de l'éducation	27			6
		Education à la citoyenneté, la responsabilité, et à la culture (PEAC)	46			
		Observation /analyse de situations professionnelles	8			
	Ec 2	Faire vivre la coopération, la collaboration				
		Modèles théoriques de la coopération, collaboration / Démarche de projet/ Réalisation de projet / Outils collaboratifs	11			
UE2 : Le professeur pilote de ses enseignements	Ec 1	Accompagner l'élève dans ses apprentissages				
		Théories de l'apprentissage - Processus cognitifs de l'apprentissage			6	
		Développement moteur, psychologique, affectif et cognitif de l'enfant			10	
		Lecture et dyslexie	4			
		EBEP et école inclusive		6		
		Eléments théoriques sur la pédagogie (incluant la différenciation pédagogique)		6		
		Principes fondamentaux de l'évaluation		3		
		Observation/analyse situation professionnelles			4	
	Ec 2	Communiquer dans un cadre professionnel				
		Travailler l'écriture professionnelle	6			
		Communiquer à l'oral dans différents contextes	6			
		Usage d'une langue étrangère en situation professionnelle		24		
	EC3 et EC4	Didactique et disciplinaire : un ou deux EC	180	67		43
	Ec3	Les spécificités de l'école maternelle				
		Construction des 1ers apprentissages				
		La mobilisation du langage dans toutes ses dimensions				
		Construire les premiers outils pour structurer sa pensée				
		Agir, s'exprimer et comprendre à travers l'act. phy et artistiques				
		Explorer le monde				
		Maîtriser les disciplines et leur didactique				
	Ec4	Mathématiques				
		Français				
		Polyvalence et Interdisciplinarité (histoire-géographie, éducation physique et sportive, , sciences SPT et SVT, éducation musicale et arts plastiques)				
UE 3 : Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	Ec 1	Mobiliser la recherche et l'analyse réflexive			31	
		Contenus à préciser				
		Méthodologies de la recherche				
	Ec2	Analyse de pratiques professionnelles				
		Stage - Analyse de pratiques professionnelles			12	
	Ec 3 (S7)	Semestre 7: Culture numérique	4	0	4	4
		Contenus à développer				
	Ec 3(S8)	Semestre 8: une option au choix			12	
		Culture artistique et patrimoniale				
		Culture citoyenne				
		Culture internationale				
		Culture scientifique				
		Culture de l'information et du numérique				
		Culture et pratiques sportives				
		heures ventilées selon le référentiel pour le M1	292	106	79	53

En cours de finalisation

			MASTER 2 (320h)		55%	20%	15%	10%
			heures à atteindre selon le référentiel pour le M2		(176 H)	(64H)	(48H)	(32H)
UE 1 : Le professeur acteur de la communauté éducative.	Ec 1	S'inscrire dans la communauté éducative						
		Le métier d'enseignant / Droit et obligations des fonctionnaires/ Connaissance de l'environnement professionnel et du SE/ Valeurs de la République/ Ethique/Observation et analyse situations professionnelles	18					
	Ec 2	Coopérer dans le cadre professionnel		14				
		avec les parents (ecole famille)						
		avec les collègues						
		dans la communauté						
avec les partenaires								
			Observation/ analyse situations professionnelles					
UE 2 : L'enseignant, pilote de son enseignement	Ec 1	Faire classe et prendre en compte la diversité des						
		Ecole inclusive		6				
		Gestion de classe / climat scolaire		6				
		Observation/ analyse situations professionnelles		2				
	Ec 2	Communiquer dans un cadre professionnel						
		Travailler l'écriture professionnelle		4				
		Communiquer à l'oral dans différents contextes		10				
		Langues vivantes			18			
	Ec 3	Numérique au service des apprentissages		6		6		
		Contenus à préciser						
		Observation/ analyse situations professionnelles						
	Ec4	Didactique et disciplinaire : un ou deux EC		124	32		32	
		Les spécificités de l'école maternelle						
		Construction des 1ers apprentissages						
		La mobilisation du langage dans toutes ses dimensions						
		Construire les 1ers outils pour structurer sa pensée						
Agir, s'exprimer et comprendre à travers l'act. phy et artistiques								
Explorer le monde								
Ec 5	Maîtriser les disciplines et leur didactique							
	Mathématiques							
	Français							
	Dire Lire Ecrire							
	Polyvalence et Interdisciplinarité (histoire-géographie, éducation physique et sportive, , sciences SPT et SVT, éducation musicale et arts plastiques)							
UE 3 : Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	Ec1	Mobiliser la recherche et affirmer sa posture				28		
		Contenus à préciser						
		Rédaction mémoire						
	Ec2	Analyse de pratiques professionnelles						
		Stage et analyse de pratiques				14		
			heures ventilées selon le référentiel pour le M2		176	64	48	32

320

volumétrie p.5 et 6 du référentiel

BLEU : champ a du référentiel (p.7 et 8) : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	ROUGE : Au moins 55 % du temps à la construction du cadre de référence et à l'enseignement des savoirs fondamentaux à l'école - enjeux et connaissance du système éducatif français et de ses acteurs ; connaître et transmettre les valeurs de la République ; droits et obligations du fonctionnaire ; - Lecture, écriture, oral, étude de la langue (grammaire, conjugaison, vocabulaire, orthographe), didactique et pédagogie du français à l'école. - Numération, calcul, didactique et pédagogie des mathématiques à l'école ;
VERT : champ b du référentiel (p.10 et 12) : Un enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	ORANGE : Au moins 20% du temps à la polyvalence et à la pédagogie générale - Polyvalence, interdisciplinarité : construction des apprentissages dans les domaines de savoirs travaillés à l'école ; - Autres disciplines enseignées ; - Efficacité de l'enseignement : évaluation, compréhension et prise en compte de la diversité des élèves et des contextes d'apprentissage, besoins éducatifs particuliers ; - Modèles et dispositifs pédagogiques (différenciation, apprentissages collaboratifs) ; - Gestion de classe (interactions, rétroaction, climat scolaire).
JAUNE : champ c du référentiel (p.14) : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel	GRIS : Au moins 15 % du temps à l'initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser des situations professionnelles - Initiation à la recherche effectuée dans le cadre du mémoire ; - Renforcement des compétences soutenant le développement professionnel tout au long de la carrière (curiosité, prise de recul, actualisation des savoirs, rigueur et attitude réflexive, créativité, gestion de la complexité).
VIOLET : 10% contexte propre, notamment territorial et aux innovations pédagogiques de chaque INSPE	

Annexe 8 au Dossier offre de formation de l'INSPE de Franche-Comté



Maquette en construction MEEF 2D (v9) Conseil d'Institut -
01/02/2021

FRANCHE-COMTE		Master 1- S7										
		MASTER 1 (500h)		45%		30%		15%		10%		
		heures à atteindre selon le référentiel pour le M1		225		150h		75h		50h		
				commun	disciplinaire	commun	disciplinaire	commun	disciplinaire	commun	disciplinaire	
UE 1 : Le professeur acteur de la communauté éducative.	Ec 1	S'inscrire dans le service public de l'EN										
		CSE et politiques éducatives/ Philosophie de l'école républicaine / Laïcité/PEAC/ Observation et analyse de situations professionnelles	18							6		
	Ec 2	Faire vivre la coopération, la collaboration										
		Modèles théoriques de la coopération, collaboration //Démarche de Projet / Outils collaboratifs			5					3		
UE 2 Le professeur, pilote de son enseignement	Ec 1	Accompagner l'élève dans ses apprentissages			18	6						
		Apprentissages										
		Trouble des apprentissages										
		Approches plurielles des langues de scolarisation										
		Observation/analyse situation professionnelles										
		Approches pédagogiques										
	Ec 2	Communiquer dans un cadre professionnel										
		Travailler l'écriture professionnelle			3							
		Communiquer à l'oral dans différents contextes			3							
		Usage d'une langue étrangère en situation professionnelle				12						
		Ec 3	Didactique et disciplinaire : un ou deux EC	190	heures à répartir entre S7 et S8						30	
			Contenus à préciser									
		Construction de séquences										
		L'évaluation : théories et pratiques			4							
		Observation/analyse de situations professionnelles				3						
UE3 Le professeur, praticien réflexif acteur de son développement professionnel	Ec 1	Mobiliser la recherche et l'analyse réflexive					48		2			
		Méthodologies de la recherche										
		Contenus à préciser										
	Ec 2	Analyse de pratiques professionnelles										
		STAGE et analyse pratiques professionnelles					3					
	Ec3	Culture numérique				24						
		Contenus à développer										
			18	190	33	45	51	0	11	30		
			208		78		51		41			
		Heures imposées	225h		150 h		75h		50h			

Master 1- S8												
			45%		30%		15%		10%			
heures à atteindre selon le référentiel pour le M1			225		150h		75h		50h			
			commun	disciplinaire	commun	disciplinaire	commun	disciplinaire	commun	disciplinaire	commun	disciplinaire
UE 1 : Le professeur acteur de la communauté éducative.	EC1	S'inscrire dans le service public de l'EN										
		Approche sociologique du système éducatif /PEAC- Observation et analyse de situations professionnelles	11	6							6	
	EC2	Faire vivre la coopération, la collaboration										
		Réalisation de projets interdisciplinaires/ Journée partenaires			8							
UE 2 Le professeur, pilote de son enseignement	EC1	Accompagner l'élève dans ses apprentissages			24	14	6					
		Développement social psychologique et affectif de l'enfant et de l'adolescent - EBEP et école inclusive (histoire, enjeux,dispositifs)										
		Langues de scolarisation										
		Observation/analyse situation professionnelles										
		Fonctionnement du groupe										
		Approches pédagogiques										
	EC2	Communiquer dans un cadre professionnel										
		Travailler l'écriture professionnelle										
		Communiquer à l'oral dans différents contextes Journée corps et voix			3	3						
		Usage d'une langue étrangère en situation professionnelle				12						
	EC3	Didactique et disciplinaire : un ou deux EC	heures à répartir entre S7 et S8									
		Contenus à préciser										
		Construction de séquences										
		L'évaluation : théories et pratiques			5							
		Observation/analyse de situations professionnelles				6						
UE3 Le professeur, praticien réflexif acteur de son développement professionnel	EC1	Mobiliser la recherche et l'analyse réflexive										
		Contenus à préciser										
	EC2	Analyse de pratiques professionnelles										
		STAGE et analyse pratiques professionnelles					3					
	EC3	Une option au choix					15					
		Enseigner en LP										
		Culture artistique et patrimoniale										
		Education aux médias et à l'information										
		Culture internationale : enseigner en langues étrangères stage RI										
		Education au développement durable										
		Accompagner la scolarité en partenariat avec associations										
		Culture économique et Economie Sociale et Solidaire										
		Culture numérique										
			11	6	40	35	24	0	6	0		
			17		75		24		6			
Total heures réelles ventilées pour le M1			225		153		75		47			

Master 2- S9

		MASTER 2 (300h)		45%		30%		15%		10%		
		heures à atteindre selon référentiel en M2		(135H)		(90H)		(45H)		(30H)		
				commun	disciplinaire	commun	disciplinaire	commun	disciplinaire	commun	disciplinaire	
UE 1 : Le professeur acteur de la communauté éducative.	Ec 1	S'inscrire dans la communauté éducative										
		Vivre la laïcité au quotidien à l'école / Droits et obligations des fonctionnaires		3								
				3								
	Ec 2	Coopérer dans le cadre professionnel										
		avec les parents (ecole famille)		3		3				1		
		avec les collègues (interdisciplinarité- co intervention)					4					
		dans la communauté										
		avec les partenaires										
Observation/ analyse situations professionnelles					4							
UE 2 : L'enseignant, pilote de son enseignement	Ec 1	Faire classe et prendre en compte la diversité des élèves				23		2				
		Mise en place de la pédagogie différenciée										
		Accompagnemet à l'orientation et égalité fille-garçon										
		Ecole inclusive										
		Principes clés des apprentissages: apports des sciences cognitives										
		Motivation et persévérance										
		Observation/ analyse situations professionnelles										
	EC2	Communiquer dans un cadre professionnel										
		Travailler l'écriture professionnelle					4					
		Communiquer à l'oral dans différents contextes					3					
		Langues vivantes					10					
	EC3	Numérique au service des apprentissages					18	2				
		Contenus à préciser										
		Observation/ analyse situations professionnelles										
	EC4	Didactique et disciplinaire : un ou deux EC		120		heures à répartir entre S9 et S10						18
		Contenus à préciser										
		Construction de séquences										
		Observation/ analyse situations professionnelles										
UE 3 : Le professeur, enseignant réflexif, acteur de son développement professionnel	EC1	Mobiliser la recherche et affirmer sa posture réflexive						27				
		Contenus à préciser										
		Observation/ analyse situations professionnelles										
		Rédaction mémoire										
	EC2	Analyse de pratiques professionnelles										
		Stage Analyse de pratiques professionnelles						6				
				9	120	26	43	37	0	1	18	
Heures imposées M2				135h		90h		45h		30h		

Master 2- S10									
		45%		30%		15%		10%	
		(135H)		(90H)		(45H)		(30H)	
		commun	disciplinaire	commun	disciplinaire	commun	disciplinaire	commun	disciplinaire
UE 1 : Le professeur acteur de la communauté éducative.	Ec 1	S'inscrire dans la communauté éducative							
		Le métier d'enseignant- Connaissance de l'environnement professionnel et les enjeux du SE- Valeurs république- Droits et obligation des fonctionnaires - Laïcité							
	Ec 2	Coopérer dans le cadre professionnel							
		Journée partenaires							
UE 2 : L'enseignant, pilote de son enseignement	Ec 1	Faire classe et prendre en compte la diversité des élèves							
		Analyse de situation professionnelles avec professionnels autour des EBEP							
		Accompagner les élèves DYS : apport des sciences cognitives							
		Analyse de situation professionnelle autour des groupes							
		Climat scolaire							
	EC2	Communiquer dans un cadre professionnel							
		Travailler l'écriture professionnelle							
		Communiquer à l'oral dans différents contextes							
		Langues vivantes							
	EC3	Numérique au service des apprentissages							
		Contenus à préciser							
		Observation/ analyse situations professionnelles							
	EC4	Didactique et disciplinaire : un ou deux EC							
		Contenus à préciser							
		Construction de séquences							
		Observation/ analyse situations professionnelles							
UE 3 : Le professeur, enseignant réflexif, acteur de son développement professionnel	EC1	Mobiliser la recherche et affirmer sa posture réflexive							
		Contenus à préciser							
		Observation/ analyse situations professionnelles							
		Rédaction mémoire							
	EC2	Analyse de pratiques professionnelles							
		Stage Analyse de pratiques professionnelles							

0	6	4	17	8	0	11	0
---	---	---	----	---	---	----	---

Total Heures réelles ventilées pour le M2

135	90	45	30
-----	----	----	----

volumétrie p.5 et 6 du référentiel

BLEU : champ a du référentiel (p.7 et 8) : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale	ROUGE : Au moins 45 % du temps à la construction du cadre de référence et à l'enseignement des savoirs de sa discipline ou spécialité - Enjeux et connaissance du système éducatif français et de ses acteurs ; connaissance et transmission des valeurs de la République ; connaissance des droits et obligations du fonctionnaire ; - Savoirs et didactique dans le(s) champ(s) disciplinaire(s) de référence, éléments d'épistémologie ; - Didactique de l'interdisciplinarité (ou de la bivalence dans la voie professionnelle) ; - Construction des apprentissages dans le(s) champ(s) disciplinaire(s) de référence.
VERT : champ b du référentiel (p.10 et 12) : Un enseignant polyvalent, efficace dans la transmission des savoirs fondamentaux et la construction des apprentissages	ORANGE : Au moins 30% du temps aux stratégies d'enseignement et d'apprentissage - Modèles et dispositifs pédagogiques (différenciation, apprentissages collaboratifs) ; - Gestion de classe (interactions, rétroaction, climat scolaire). - Efficacité de l'enseignement : évaluation, compréhension et prise en compte de la diversité des élèves et des contextes d'apprentissage, besoins éducatifs particuliers ; - Idée du travail en collectif et du partage d'information sur les élèves.
JAUNE : champ c du référentiel (p.14) : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel	GRIS: Au moins 15 % du temps à l'initiation à la recherche et à l'exploitation de travaux de recherche pour analyser des situations professionnelles - Initiation à la recherche effectuée dans le cadre du mémoire ; - Renforcement des compétences soutenant le développement professionnel tout au long de la carrière (curiosité, prise de recul, actualisation des savoirs, rigueur et attitude réflexive, créativité, gestion de la complexité).
	VIOLET : 10% contexte propre, notamment territorial et aux innovations pédagogiques de chaque INSPE

UE 1 : Le professeur acteur de la communauté éducative.	Ec 1	S'inscrire dans le service public de l'EN (contenus à affiner commun/disciplinaire)	Suggestions : questionner la place du numérique dans les thèmes abordés dans cet EC
		CSE - Politiques éducatives/ Droit et obligations des fonctionnaires/ Responsabilité / Ethique/ PEAC/ Valeurs / Observation et analyse de situations professionnelles	Situation professionnelle et Ethique : communication en ligne (risques et responsabilité, bonnes pratiques et guide pour bien réagir)-Introduire les élèves à la netiquette, sobriété numérique, développement durable et logiciel libre- Adapter son expression publique en ligne en fonction de ses interlocuteurs- Détecter ou empêcher le plagiat par des outils numériques disponibles.
	Ec 2	Faire vivre la coopération, la collaboration : Utiliser dans le cadre de cet EC des outils numériques pour favoriser la coopération	
		Modèles théoriques de la coopération, collaboration // Culture de la collaboration // Projet / Outils collaboratifs	Créer des activités de collaboration qui nécessitent l'emploi du numérique (créer une vidéo, un blog) Créer des activités qui nécessitent la communication et la collaboration entre les apprenants Utiliser la veille et le partage de ressources en ligne Utiliser les outils numériques pour échanger du contenu et des idées dans le cadre d'un projet commun Partager et échanger ses découvertes en ressources et méthodes Sélectionner les outils ou services de communication numérique adaptés au contexte et à la situation de communication
UE 2 Le professeur, pilote de son enseignement	Ec 1	Didactique et disciplinaire : un ou deux EC	
		Contenus à préciser Construction de séquences L'évaluation : théories et pratiques Observation/analyse de situations professionnelles	Intégrer les compétences numériques dans cet EC Savoir créer des activités qui exigent la recherche numérique de ressources Proposer des activités qui nécessitent la création de vidéos, de montages photo-texte Utiliser les outils numériques pour traiter les résultats d'une évaluation qui reste sur papier Adapter des évaluations numériques (quizz et jeux) en fonction de mes objectifs Observer les données des évaluations numériques pour informer l'apprenant Utiliser les outils numériques pour évaluer l'apprenant et lui envoyer des feedbacks (comme à ses parents)
	Ec 2	Accompagner l'élève dans ses apprentissages	
		Théories de l'apprentissage - Processus cognitifs de l'apprentissage - Théories de la motivation- Développement social psychologique et affectif de l'enfant et de l'adolescent - Egalité fille garçon EBEP et école inclusive Eléments théoriques sur la pédagogie (incluant la différenciation pédagogique) Déclinaison disciplinaire différenciation Apports de la recherche pour éclairer des situations professionnelles Observation/analyse situation professionnelles	Employer les outils numériques pour remédier aux déficiences (auditives/visuelles, etc.) de l'apprenant
	Ec 3	Communiquer dans un cadre professionnel	

		Travailler l'écriture professionnelle Élargir les horizons didactiques Communiquer à l'oral dans différents contextes Usage d'une langue étrangère en situation professionnelle	Propositions de pistes d'usage du numérique dont les collègues enseignants des disciplines peuvent s'emparer. Donner un avis et des recommandations sur les outils numériques utilisés Créer ou modifier des ressources numériques à partir d'outils simples (quizz, présentations, etc.) Créer ou modifier des ressources numériques à partir d'outils plus complexes: documents enrichis Utiliser régulièrement en classe des supports et des ressources numériques, selon le contexte et les besoins Pouvoir proposer des sessions entières basées sur des activités numériques Utiliser les outils numériques pour visualiser certains concepts Utiliser les activités numériques pour motiver les apprenants
UE 3 : Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel	Ec 1	S'engager dans la recherche et l'analyse réflexive	
		Découverte des champs disciplinaires en sciences de l'éducation	
		Contenus à préciser	
		Rencontre avec des chercheurs, et des praticiens investis	
		Méthodologies de la recherche	
		Semestre 8 : GAP - analyse pratiques professionnelles	
	Ec 2	Semestre 7: Culture numérique	24h (stratégies d'enseignement/apprentissage)
		Maîtriser les outils numériques	S'approprier différentes composantes informatiques (lieux, outils ...) de son environnement professionnel Choisir et utiliser les ressources et services disponibles dans un espace numérique de travail (ENT) Être conscient de mes faiblesses numériques (ou non) : tests Pix Connaître les plateformes qui proposent des ressources éducatives intéressantes Filtrer les ressources digitales avec des critères simples (feedback des utilisateurs, vidéo chouette, etc.) Filtrer les ressources digitales avec des critères complexes comme la licence (possibilité de modifier la ressource) Créer ou modifier des ressources numériques à partir d'outils simples (quizz, présentations, etc.) Créer ou modifier des ressources numériques à partir d'outils plus complexes: documents enrichis Développer des stratégies basiques pour gérer ses ressources Être capable de protéger ses ressources et d'en restreindre l'accessibilité Montrer aux élèves comment protéger leurs données et leur vie privée (cyberharcèlement), comment gérer leur identité numérique et leurs empreintes digitales Initier les élèves à la question des licences numériques et de la propriété intellectuelle Maîtriser la propriété intellectuelle et être capable de référencer correctement les ressources empruntées Comprendre que l'accès au numérique peut être source de régression ou de progression selon l'usage qui en est fait Comprendre que les outils numériques ne sont pas employés de la même manière selon les conditions socio-économiques de l'apprenant S'assurer de l'accès global des apprenants aux outils numériques Inviter les élèves à réfléchir sur les qualités et défauts d'un Internet ouvert Savoir manipuler des supports audio et vidéo grâce à des outils numériques de montage Encourager les élèves à résoudre les problèmes techniques par essais/erreurs empiriques Maîtriser l'outil Zotero : un assistant pour gérer la bibliographie de son mémoire de recherche
		Module Information/Documentation	La BU : services, catalogues, ressources imprimées et numériques pour l'étudiant/ La veille informationnelle /Recherches documentaires dans le cadre du mémoire/Droit de l'information /

	Ec 3	Semestre 8: une option au choix	
		Enseigner en LP	
		Culture artistique et patrimoniale	
		Education aux médias et à l'information	
		Culture internationale : enseigner en langues étrangères stage RI	
		Education au développement durable	
		Accompagner la scolarité en partenariat avec associations	
		Culture économique et Economie Sociale et Solidaire	
		Culture numérique	Approche par projet (3 projets maxi) : Concevoir et réaliser un projet à plusieurs en s'appuyant sur les outils numériques Exploration des thèmes ; des ressources et des pistes d'objectifs Point à mi-parcours (proposition, objectifs, ressources...) Suivi individualisé des projets (3h par projet = 9h max) Restitution orale en classe entière (1h par projet = 3h max)

MASTER 2

UE 1 : Le professeur acteur de la communauté éducative .	Ec 1	S'inscrire dans la communauté éducative	
		CSE - Politiques éducatives/ Droit et obligations des fonctionnaires/ Responsabilité / Ethique/	
	Ec 2	Coopérer dans le cadre professionnel	Proposition Identifier les personnes ressources TIC et leurs rôles respectifs au niveau local, régional et national Choisir et utiliser les outils les plus adaptés pour communiquer avec les acteurs et usagers du système éducatif
		avec les parents (ecole famille)	
		avec les collègues (interdisciplinarité- co intervention)	
		dans la communauté	
		avec les partenaires	
		avec les référents numériques	
		Observation/ analyse situations professionnelles	
UE 2 : L'enseignant, pilote de son enseignement	Ec 1	Didactique et disciplinaire : un ou deux EC	
		Contenus à préciser	
		Construction de séquences	
		Observation/ analyse situations professionnelles	
		Langues vivantes	
	Ec 2	Faire classe et prendre en compte la diversité des élèves	
		Ecole inclusive/ Orientation	
		Autorité/relation de confiance/ climat scolaire	
		Observation/ analyse situations professionnelles	
		Numérique au service des apprentissages	18h (stratégies d'enseignement) + 2h (initiation à la recherche)
			Utiliser les outils numériques pour traiter les résultats d'une évaluation qui reste sur papier Adapter des évaluations numériques (quizz et jeux) en fct de mes objectifs Observer les data des évaluations numériques pour informer l'apprenant Utiliser les outils numériques pour évaluer l'apprenant et lui envoyer des feedbacks (comme à ses parents)

			Utiliser les technologies pour de moduler mon enseignement (niveaux de difficulté, vitesses différente) Créer une activité numérique qui permette à l'apprenant de progresser selon sa vitesse et son niveau ou de recommencer ce qui a été mal fait Recherche et Pensée Informatique : Démarche de recherche sur la PI (public PE) PI : TD Informatique débranchée (PE) PI : TP Robots (PE) PI : TP Application / Micro-mondes (PE) PI : TP Programmation (PE) Améliorer sa pratique par des expériences et/ou l'échange réflexif avec ses pairs
	EC3	Contenus à préciser Observation/ analyse situations professionnelles	
UE 3 : Le professeur, enseignant réflexif, acteur de son développement professionnel	EC1	Mobiliser la recherche et affirmer sa posture réflexive	
		Contenus à préciser	
		Observation/ analyse situations professionnelles	
		Rédaction mémoire	
	EC2	GAP	
		Communiquer dans un cadre professionnel	
		Travailler l'écriture professionnelle	
		Communiquer à l'oral dans différents contextes	